



RAPPORTS 2019-20

**En vertu de l'article 4.1 de la Loi sur les
établissements d'enseignement de niveau universitaire**



Sherbrooke, le 31 octobre 2020

Madame Debbie Gendron
Directrice de l'enseignement et de la recherche universitaire
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 18^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Rapports 2019-2020 en vertu de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Madame,

Tel que stipulé dans l'Annexe 1 – Modalités de présentation et de transmission demandé en date du 21 juillet 2020, vous trouverez ci-joint une copie des rapports suivants en format papier, ainsi que deux clés USB dont une qui contient l'ensemble des rapports en format PDF et l'autre les fichiers en format EXCEL. Rapports joints :

- ♦ les états financiers 2019-20;
- ♦ l'état du traitement 2019-20;
- ♦ le rapport sur la performance;
- ♦ le rapport sur les perspectives de développement;
- ♦ les redditions de comptes.

Nous transmettons également 11 exemplaires de ces rapports à la Direction des ressources matérielles et de la gestion contractuelle du Ministère de l'Éducation.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Principal et vice-chancelier,

Michael Goldbloom, C.M.

Index des documents présentés

- **Perspectives de développement**
- **Rapport sur la performance 2019-20**
- **États financiers (SIFU) 2019-20**
- **Données sur la rémunération 2019-20
(État du traitement)**
- **Annexe I - reddition de compte - Règle Budgétaire 2.1.13**
- **Annexe II - reddition de compte - Règle Budgétaire 2.1.17**
- **Annexe III - reddition de compte - Règle Budgétaire 2.1.20**
- **Annexe IV - reddition de compte - Règle Budgétaire 2.1.27**



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

LE 31 OCTOBRE 2020

I. INTRODUCTION

HISTOIRE ET PROFIL DE L'UNIVERSITÉ

Fondée en 1843, l'Université Bishop's est une des plus anciennes universités québécoises (Le 9 décembre 2019 marquait le 176^e anniversaire). Sa mission dès sa fondation, et qui subsiste aujourd'hui, est d'offrir une formation générale axée sur les études de premier cycle visant le développement de toutes les facettes de la personne, la préparant ainsi tant à la participation à la société civile qu'à la vie professionnelle.

Le modèle de Bishop's est axé sur la formation au sein d'une université de petite taille, où les étudiants vivent sur le campus, ou à proximité de celui-ci, et ont l'occasion de côtoyer régulièrement leurs professeurs dans des contextes d'apprentissage tant structurés qu'informels. Ce modèle favorise une expérience étudiante qui développe divers talents, tout en offrant aux étudiants une expérience intellectuelle de première qualité.

Dans un contexte canadien et nord-américain où le débat sur la qualité de la formation de premier cycle prend de l'ampleur, nos programmes permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de leur choix, tout en les exposant à plusieurs disciplines. Non seulement les étudiants à Bishop's se retrouvent-ils régulièrement dans de relativement petits groupes dans leurs classes, mais notre modèle favorise un contact hors cours entre les professeurs et les étudiants, enrichissant l'apprentissage et favorisant la réussite scolaire. Les professeurs ne peuvent tout simplement pas manquer de connaître leurs étudiants. Nous sommes convaincus que cette formation contribue de façon importante à l'exploitation des talents des jeunes, ainsi qu'au développement de leur plein potentiel.

À Bishop's, nous offrons des programmes menant à des diplômes en arts, en sciences, en administration et en éducation. En date du 24 septembre 2019, nous avions 2 702 étudiants à temps plein en provenance de toutes les régions du Canada et du monde entier.

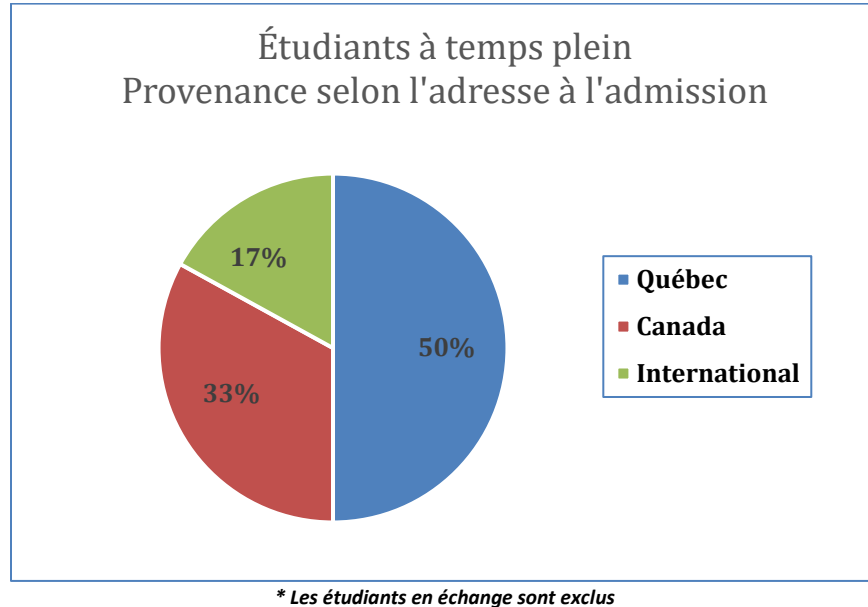
Environ 91% de nos étudiants sont des étudiants de premier cycle.

Parmi les étudiants qui obtiendront un diplôme de Bishop's (c'est-à-dire, en excluant les étudiants en échange), nous avons 2 568 étudiants à temps plein.

PROFIL DES ÉTUDIANTS

Selon leur adresse à l'admission, nos 2 568 étudiants proviennent :

- 50 % du Québec
- 33 % des autres provinces canadiennes
- 17 % International (de soixante-quatre pays).

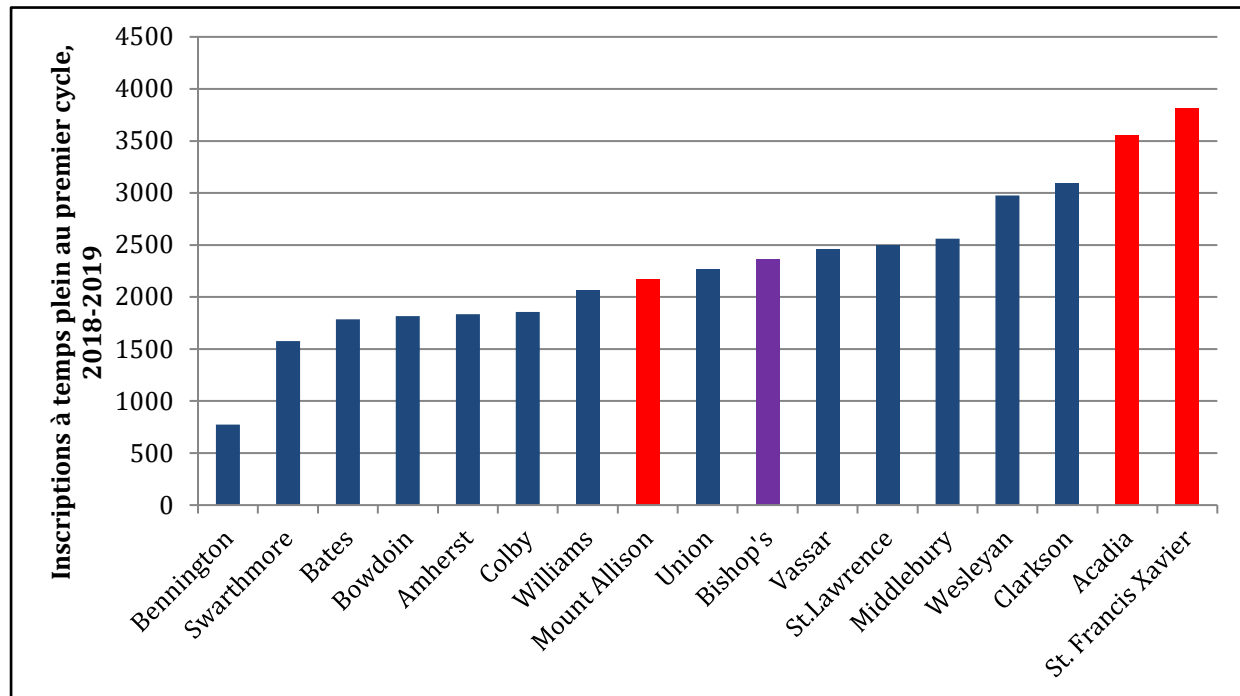


UNIVERSITÉ AXÉE SUR L'ENSEIGNEMENT AU PREMIER CYCLE

L'Université Bishop's est la seule université au Québec dont la mission principale est la formation de premier cycle. Au Canada, nous trouvons des exemples de notre modèle pédagogique surtout dans les provinces maritimes : pensons aux universités Acadia, Mount Allison et St. Francis Xavier, de petites universités de premier cycle où la vaste majorité des étudiants quittent le foyer de leurs parents pour s'installer sur le campus, ou à proximité de celui-ci.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, notre mission d'enseignement au premier cycle n'exclut pas la recherche. Une excellente formation de premier cycle dépend d'une pédagogie de très haute qualité, qui intègre des connaissances acquises par le biais d'activités de recherche de la part des professeurs qui la dispensent.

Inscriptions à temps plein au premier cycle, universités offrant une formation sur le modèle de Bishop's, 2018



*Une barre bleue indique une université américaine, tandis qu'une barre rouge indique une université canadienne.

La mission de formation de premier cycle est très bien développée chez nos voisins du sud, où plusieurs *collèges* américains offrent une formation de classe mondiale dans des institutions de taille similaire à la nôtre. Toutes proportions gardées, ces *collèges* américains forment deux fois plus de diplômés qui s'inscrivent par la suite à des programmes de deuxième et troisième cycle que les universités de recherche les plus prestigieuses.

Malgré l'accent mis sur le premier cycle, depuis quelques années, nous accueillons de plus en plus d'étudiants de deuxième cycle. En 2019-20, environ 9 % de la population estudiantine était inscrit dans un des programmes suivants : MSc en informatique, MSc en astrophysique, Éducation (MED et MA), Sciences du brassage de la bière (certificat), Changement climatique (micro-programme), Business Management (certificat), Mobilisation des connaissances (certificat).

II. BILAN ET PERSPECTIVES

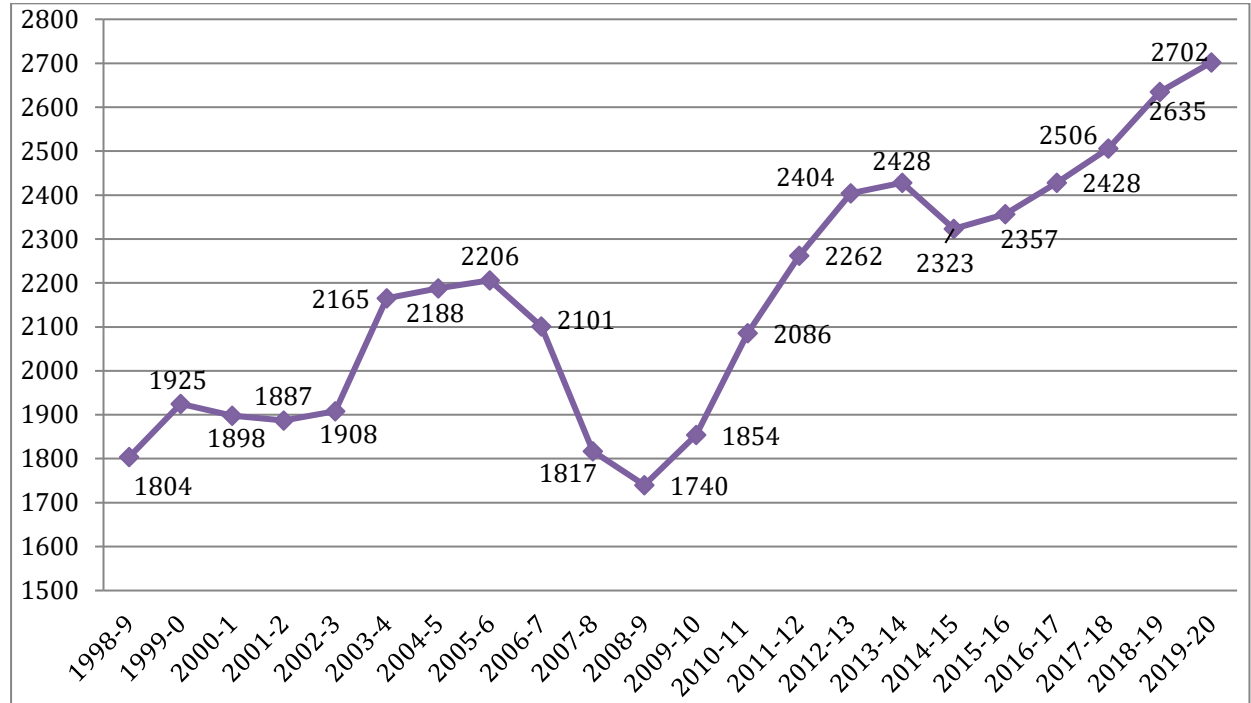
INSCRIPTIONS

De 2005-06 à 2008-09, nous avons vécu une tendance à la baisse des inscriptions qui était plus qu'inquiétante. Pour l'année scolaire 2008-09, nos inscriptions se sont établies à un creux de 1 740, niveau auquel notre Université était difficilement viable. Depuis dix ans, avec l'appui de toute la communauté universitaire et grâce à des efforts de recrutement bien ciblés, nous avons réussi à inverser cette tendance et augmenter les inscriptions à temps plein au premier cycle de façon importante pour atteindre, au mois de septembre 2019, 2 702.

L'inscription à l'automne 2019 de 2 702 étudiants à temps plein constitue une augmentation de 2.5 % par rapport aux inscriptions à temps plein de 2 635 étudiants à l'automne 2018. Nous examinons notre capacité d'accueillir davantage d'étudiants. Basé sur la capacité de notre programme et sur notre infrastructure, nos premières analyses indiquent que nous avons la capacité d'atteindre environ 3 000 étudiants.

Le recrutement d'étudiants internationaux fait partie de notre stratégie. Nous ciblons plusieurs pays, dont la Chine, les États-Unis, la France, l'Inde, la Colombie, et les Émirats arabes unis.

Inscriptions à temps plein à l'Université Bishop's, session d'automne, 1998 à 2019



PANDÉMIE DE LA COVID-19

La santé et la sécurité de notre communauté sont nos plus hautes priorités. Nous reconnaissons cependant que jusqu'à ce qu'un vaccin soit développé et qu'un programme d'inoculation massif ait été mis sur pied, il n'existe pas de scénario à faible risque en ce qui a trait à l'enseignement en présentiel. Il existe plusieurs défis pour organiser un environnement riche et sécuritaire pour nos étudiants, notre corps professoral ainsi que notre personnel, et nous continuerons à suivre les directives des autorités de la santé publique.

Dès le début de la pandémie de la COVID-19, l'Université Bishop's a agi rapidement en faisant basculer nos offres de formation en salle vers une formation en ligne, assurant ainsi la diplomation ou le passage à l'année suivante de la grande majorité des étudiants inscrits à l'hiver 2020. Les cours du printemps et de l'été 2020 se sont donnés également à distance.

NOS DÉCISIONS POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

En mai 2020, nous avons envoyé un sondage à nos étudiants (nouveaux et anciens) concernant leurs attentes et intentions pour l'automne 2020. Nous avons reçu 1 983 sondages remplis. La vaste majorité des étudiants ont indiqué une préférence pour les cours en présentiel, et la plupart préféreraient un modèle hybride d'enseignement, en personne et à distance, à une approche uniquement à distance.

L'Université Bishop's a travaillé fort à préparer l'accueil du plus grand nombre possible sur le campus en septembre 2020, tout en respectant les consignes de distanciation et directives de la santé publique.

Au début de l'été 2020, les facteurs suivants ont appuyé la possibilité d'enseignement en présentiel :

1. La situation de la COVID-19 à Sherbrooke et dans les Cantons-de-l'Est était sous contrôle. La propagation du virus était très limitée, les institutions de soins de santé avaient une capacité et un nombre suffisant de professionnels de la santé.
2. Notre moyenne de 36 étudiants par classe nous permettra de tenir plusieurs de nos cours en présentiel tout en respectant les consignes de santé publique.
3. Nous étions en mesure d'offrir au moins 420 chambres individuelles dans nos résidences offrant des salles de bains semi-privées.

En résumé, notre plan pour l'année académique 2020-2021 inclut ce qui suit :

1. Nous continuerons à offrir une expérience de soutien et d'engagement exceptionnelle à tous nos étudiants, que ce soit dans un environnement virtuel ou en personne.
2. Nous offrirons autant de cours en présentiel que possible pour les étudiants qui peuvent et souhaitent être sur le campus.
3. Les étudiants qui suivront des cours en présentiel doivent néanmoins s'attendre à ce qu'une partie de leurs cours soient offerts en ligne.
4. Nous offrirons un programme académique riche pour les étudiants qui participeront uniquement à distance.

5. Qu'ils assistent en présentiel ou à distance, tous les étudiants se verront offrir de l'enseignement engageant et de grande qualité. L'opportunité pour les interactions avec les professeurs et les autres étudiants de classe sera d'une grande importance pour nous.
6. En vertu de décisions gouvernementales, les étudiants internationaux qui ne peuvent pas se rendre au Canada cet automne pourront s'inscrire à l'Université Bishop's à temps plein et suivre leurs cours à distance.
7. Les activités de recherche se poursuivront dans la mesure du possible.
8. Nous ne pouvons garantir que personne ne contractera la COVID-19. Cependant, nous sommes engagés d'abord et avant tout envers la santé et la sécurité de la communauté de Bishop's et nous suivrons les conseils des autorités de la santé publique du Québec afin de déterminer les meilleures façons de limiter la propagation du virus sur notre campus. Afin de minimiser les risques pour les autres, tout le monde sur le campus aura la responsabilité de respecter toutes les directives de santé et devrait s'attendre à ce que celles-ci soient strictement appliquées.
9. Sous réserve de l'approbation des autorités de la santé publique, nous offrirons un minimum de 420 chambres individuelles dans nos résidences dont la plupart ont des salles de bains semi-privées.
10. Les cours en présentiel se tiendront dans des salles de cours qui respectent les directives de distanciation physique des autorités de la santé publique.
11. Nous passerons en mode d'enseignement à distance en exclusivité, si les circonstances sanitaires l'exigent.

Au lieu de laisser les étudiants à leurs propres moyens, l'Université Bishop's et son association étudiante visent à mettre tout en œuvre pour préserver des relations harmonieuses et sécuritaires avec notre communauté locale.

L'essentiel de nos activités d'accueil et d'intégration dans le contexte de la rentrée de l'automne 2020 se sont déroulées en personne, dans une optique visant à minimiser les risques et encadrer dans la plus large mesure possible les célébrations de la rentrée. L'association étudiante de l'Université Bishop's offrira une gamme d'activités contrôlées. Même lors d'activités ayant lieu à l'extérieur, les étudiants devront porter le couvre visage tout au long des activités d'accueil, et maintenir deux mètres de distanciation physique. Toutes les activités ont été pensées en fonction de ces mesures.

Nous avons également mis sur pied un projet de « pacte » d'engagement volontaire (« BU Pledge ») par le biais duquel nos étudiants et membres du personnel déclarent leur intention de se mobiliser pour se responsabiliser individuellement et collectivement en vue de diminuer les risques liés à la COVID-19 et de protéger leurs intérêts individuels et communs.

L'essentiel de nos séances d'information et nos ateliers éducatifs obligatoires pour tous les nouveaux étudiants (formation anti-racisme, consentement, accueil institutionnel, etc.) ont été et seront donnés à distance.

Toutes nos activités liées à la rentrée ont été examinées dans l'optique du contexte de santé publique actuel et aménagées dans le but d'en diminuer au maximum les risques inhérents. Par exemple, le week-end d'emménagement dans les résidences étudiantes du campus a été restructuré de manière que les installations individuelles des étudiants dans leurs quartiers personnels se fassent selon un système de rendez-vous et réservations. Toujours à titre d'exemple et dans une optique similaire, la journée consacrée à l'inscription aux diverses associations étudiantes (« Club Day ») a cette année été étalée sur une période de plusieurs jours.

Par ailleurs notre comité « Toge et ville » (« Town and Gown ») dont la raison d'être consiste à fournir un espace de dialogue et de coordination entre les autorités municipales, policières, universitaires et les représentants des étudiants a de nouveau activement joué son rôle. Les forces de l'ordre sont assurées de la pleine et entière collaboration de l'Université et leurs consignes clairement exprimées ont été bien entendues et reçues. Le service de sécurité du campus de Bishop's de concert avec les responsables de l'administration de l'Université ainsi que les forces de l'ordre ont été proactifs dans le partage d'information avec les propriétaires des principaux lieux de rassemblements étudiants traditionnels – tant au niveau des logements hors campus que des endroits publics locaux fréquentés par les étudiants – afin de s'assurer que les règles de distanciation physique et les attentes au niveau de leur respect ainsi que les conséquences concrètes de leur non-respect soient bien comprises par tous.

À l'automne 2020, nous offrons des cours en présentiel, hybride et en ligne. Nos plus récentes statistiques (en date du 11 septembre 2020) indiquent que 42% de nos étudiants sont inscrits dans au moins un cours en présentiel et 58% dans des cours uniquement en ligne.

En date de ce rapport, nous n'avons aucun cas confirmé positif pour l'instant dans notre communauté universitaire. Nous sommes prêts à pivoter tous nos cours en ligne dans le cas d'une deuxième vague.

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

En 2010, nous avons révisé à fond nos statuts et la composition de notre conseil, abolissant la « Corporation » de 62 personnes qui était la plus haute instance de gouvernance de l'Université depuis plus de soixante ans, et la remplaçant par un Conseil des gouverneurs composé de 17 personnes. En conformité avec les pratiques exemplaires de gouvernance qui s'appliquent aux universités, soixante pour cent des membres du Conseil sont des membres indépendants, tandis que les autres proviennent de la communauté interne y inclut un étudiant, trois membres du corps professoral, et deux employés administratifs ou de soutien.

Au cours de l'année universitaire 2012-13, nous avons adopté un code d'éthique qui s'applique aux membres du conseil des gouverneurs. Nous avons également développé une séance d'orientation pour les nouveaux membres du conseil.

En 2015, une première rencontre conjointe regroupant le Sénat, instance académique de l'Université Bishop's, et le Conseil des gouverneurs a été organisée. En septembre 2018, une seconde rencontre conjointe regroupant à nouveau le Sénat et le Conseil de l'Université Bishop's a été organisée afin de discuter de la liberté d'expression sur les campus universitaires.

En novembre 2016, conformément à l'article 7.3 de la section V des statuts de l'Université Bishop's, le Conseil des gouverneurs a constitué un comité pour évaluer si le principal devrait être reconduit dans ses fonctions. Ce comité fût composé de 14 membres : le président du Conseil des gouverneurs, la vice-présidente du Conseil, deux membres externes du Conseil, un membre externe de la communauté, quatre membres du corps professoral, une représentante du rectorat académique, un membre de l'association des diplômés, un membre du personnel, un gestionnaire, et une étudiante. En mai 2017, les membres du Comité ont recommandé à l'unanimité que le contrat du principal soit renouvelé pour un troisième mandat de cinq ans. Lors de sa réunion du 23 mars 2018, le Conseil des gouverneurs a reconduit Michael Goldbloom dans ses fonctions de principal et vice-chancelier pour un troisième mandat de cinq ans débutant le 1 juillet 2018.

En juillet 2020, nous avons créé un groupe de travail conjoint du Conseil des gouverneurs et du Sénat sur l'équité, la diversité et l'inclusion (Groupe de travail EDI). Il s'agit du premier groupe de travail conjoint à être mis sur pied depuis 2008.

Le Groupe de travail EDI identifiera les obstacles structurels ou systémiques, les injustices ou les préjugés à l'Université, et fera des recommandations pour démanteler ces obstacles et faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion à Bishop's.

Le Groupe de travail EDI consistera à formuler des recommandations dans les domaines suivants :

- L'embauche, l'avancement, et la rétention
- La formation des professeurs, des titulaires de chaires de recherche, des bibliothécaires, du personnel, des gestionnaires, des étudiants et des gouverneurs
- La gouvernance de l'Université
- Le curriculum (y compris les programmes de recherche et activités)
- Les politiques, les procédures et les lignes directrices.

Le Groupe de travail EDI est également chargée de faire des recommandations sur les données à collecter, la manière dont elles doivent être collectées et communiquées et les paramètres à utiliser pour mesurer les progrès de l'Université.

Le Groupe de travail EDI est chargé de déposer un rapport préliminaire au Conseil des gouverneurs et au Sénat le 30 novembre 2020. Il peut proposer que son mandat soit prolongé ou que d'autres structures soient mises en place afin de garantir que des progrès significatifs soient réalisés et contrôlés.

Les efforts de ce groupe de travail n’empêchent pas que des mesures soient prises pour faire progresser l’équité, la diversité et l’inclusion pendant que le groupe de travail poursuit son mandat.

La première réunion du Groupe de travail conjoint du Conseil des gouverneurs et du Sénat sur l’Équité, la diversité et l’inclusion a eu lieu le 8 septembre 2020.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

En 2014, notre Conseil des gouverneurs a adopté le premier plan stratégique de l’Université Bishop’s pour 2013-18.

En 2019, un nouveau plan stratégique a été adopté par le Conseil des gouverneurs. Ce plan articule notre vision collective, notre mission et nos valeurs, ainsi que nos priorités et objectifs pour les cinq prochaines années, 2019-2024.

Le projet de plan stratégique s’articule autour de sept grandes priorités :

1. Accroître la qualité de nos programmes académiques et de notre modèle d’éducation libérale en promouvant l’innovation et la collaboration interdisciplinaire.
2. Augmenter les opportunités d’apprentissage expérientiel.
3. Améliorer la qualité, la quantité, la stature et la réputation de la recherche.
4. Renforcer l’expérience étudiante.
5. Fortifier la vigueur, le dynamisme, la diversité et l’inclusion de la communauté de l’Université.
6. Préserver et améliorer l’environnement naturel et bâti.
7. Assurer la viabilité financière.

Ce plan stratégique ambitieux est le résultat de consultations approfondies et reflète les contributions et les idées de nombreuses personnes.

Le but principal du plan stratégique est de guider nos décisions et actions futures. Il éclairera la planification globale de l’allocation des ressources de l’Université et guidera chacune des unités académiques et administratives dans leurs propres activités de planification.

Le succès du plan stratégique se repose sur l’engagement de chaque secteur de l’Université.

Un rapport sur la réalisation des objectifs du plan stratégique sera soumis annuellement au Conseil des gouverneurs, au Sénat et à la communauté universitaire de Bishop’s.

RECHERCHE

La recherche représente un élément fondamental du mandat de l’Université Bishop’s. Nos étudiants et nos professeurs contribuent à la production de nouveaux savoirs, à la mobilisation des connaissances auprès de nos partenaires des secteurs public et privé ainsi que des organismes sans but lucratif. Nos professeurs-chercheurs forment une relève professionnelle et un personnel

hautement qualifié en recherche et participent ainsi au développement économique régional, national et international. Le plan stratégique de la recherche 2017-2022 de l'Université Bishop's vise à accroître les activités de recherche et de recherche-crédation et mise sur l'importance de celles-ci dans la formation des étudiants.

En 2019-20, nous avons entrepris une réforme de nos créneaux de recherche stratégiques. L'Université Bishop's a mis en place un concours interne permettant aux équipes de recherche multidisciplinaires de bénéficier de nouvelles opportunités de financement afin de mener des projets faits en équipes concertées. L'objectif était de maintenir son soutien aux équipes de recherche performantes et permettra à de nouvelles équipes travaillant dans des axes de recherche émergents d'avoir les ressources nécessaires pour mener à bien leurs projets de recherche collectifs. Ces nouvelles équipes multidisciplinaires, financées sur deux ans, ont été annoncées au printemps 2020 :

- Équipe pédagogies plurilingues
- Groupe interdisciplinaire astrophysique et relativité stellaire
- Groupe de recherche sur les affaires autochtones
- Équipe Agro-Biodiversité
- Optimisme radical appliqué pour l'espoir du changement climatique dans l'éducation (AppROCCE)
- Études sur la variabilité de la fréquence cardiaque et son effet sur la performance académique
- Équipe multidisciplinaire à la rescousse des archives

Avec l'adoption du plan stratégique 2019-2024, l'établissement a consolidé ses priorités en recherche, avec l'objectif 3 : *Améliorer la qualité, la quantité, la stature et la réputation de la recherche*. En ce sens, l'Université Bishop's a créé un poste de direction pour gérer le Bureau de la recherche et des études supérieures, doté en janvier 2020. Nous travaillerons dans les prochaines années à augmenter les espaces en recherche et l'importance des programmes d'études supérieures offerts à Bishop's.

L'Université compte actuellement cinq Chaires de recherche du Canada à la suite de l'obtention de deux chaires de niveau II lors du dernier processus de réattribution. Les titulaires de chaires de recherche bénéficient du mentorat du Vice-principal académique et de la recherche et de la Directrice de la recherche et des études supérieures à intervalles réguliers pendant la durée de leur mandat.

Chaires en cours :

- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en astrophysique exoplanétaire (Jason Rowe)
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, sur les changements climatiques et environnementaux (Matthew Peros)
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, sur le développement de la jeunesse (Heather Lawford)

Via un processus de recrutement transparent, ouvert et équitable, en conformité avec les exigences du programme des Chaires, l'Université Bishop's a soumis deux nominations pour combler les deux nouvelles Chaires :

- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en astrophysique multimessagers (John Ruan) – soumis en juin 2020
- Chaire de recherche du Canada, niveau II, en enseignement et apprentissage plurilingues intégrés (Sunny Lau) – sera soumis en novembre 2020

L'Université a aussi entamé le processus de recrutement pour le remplacement de la chaire de recherche de niveau II, présentement détenue par le professeur Matthew Peros, qui arrivera à échéance en juillet 2021. Nous visons le recrutement d'une chaire en affaires autochtones, un domaine qui figure parmi les axes de recherche de nos équipes récemment approuvées. Cette chaire répond aux objectifs de notre institution en matière de stratégie d'équité, diversité et inclusion.

Sur le plan du financement de la recherche, nous visons à augmenter et diversifier nos sources de financement. Au-delà des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux, nous comptons depuis récemment des contrats avec: l'Agence spatiale canadienne, l'Agence de la santé publique du Canada, Agriculture et agroalimentaire Canada, le Ministère des Relations internationales, le Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, la National Geographic Society et avec différentes entreprises privées.

Nous avons obtenu 1,45 M\$ en fonds de recherche au cours de l'année 2017-2018 comparativement à 1,16 M\$ l'année précédente. Durant les années 2018-2019 et 2019-2020, le financement de la recherche à l'Université Bishop's a dépassé 1,7 M\$, ce qui représente le chiffre le plus haut depuis 2014-2015. Le financement de la recherche provenant des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux n'a cessé de croître et a atteint 1,2 M\$ en 2019-2020. Nos chercheurs ont pu obtenir des contrats de recherche avec les organismes gouvernementaux totalisant près de 300,000\$.

Nos plus récentes statistiques indiquent une nette augmentation du financement de la recherche dans nos créneaux stratégiques, dont notamment: Physique et Astronomie, Environnement et Changement climatique. Notre bureau de la recherche offre un soutien permanent aux chercheurs dans la préparation de leurs demandes de subvention et dans la gestion de leurs fonds de recherche.

Notre volonté de miser sur l'augmentation du financement de la recherche s'est également exprimée par la création d'un nouveau poste à temps plein de Conseillère au financement de la recherche. Cette nouvelle ressource offre la formation et l'accompagnement dans la préparation des demandes de subventions. Par ailleurs, nous avons maintenu un taux de financement interne équivalent à près de 150,000\$ et ce en offrant de meilleures opportunités de collaboration entre des équipes de recherche multidisciplinaires.

De plus, la mobilisation des connaissances est une des pierres angulaires de notre plan stratégique de recherche. Un certificat de 2e cycle en mobilisation des connaissances a été approuvé par le Sénat et les premiers étudiants ont été accueillis en 2019. Les inscriptions ont doublé en 2020. De plus, un programme de maîtrise en sciences qui inclura un volet mobilisation des connaissances a été soumis au *Bureau de coopération interuniversitaire* pour approbation.

Notre bureau de la recherche encourage les chercheurs à s'engager avec le public afin de mieux faire connaître leurs travaux et leurs découvertes. Ainsi, notre agente de recherche a comme responsabilité de soutenir les chercheurs dans la promotion de leurs activités de recherche. Notre service des Communications exerce un rôle de veille afin de garantir une bonne visibilité de nos chercheurs dans les médias nationaux. Par surcroît, l'Université est partenaire de la plateforme « The Conversation » (<https://theconversation.com/ca>) afin de diffuser les résultats de recherche de nos chercheuses et chercheurs à un large public (11 articles en 2019-20, avec 326,227 lecteurs).

Par ailleurs, il convient de noter que la réussite de nos chercheurs profite également à nos étudiants. En ce sens, une grande partie des fonds de recherche obtenus contribue à offrir des contrats de recherche aux étudiants. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'une formation en recherche dès les premières années de leur parcours ce qui contribue à augmenter leur compétitivité et leurs chances de poursuivre des études supérieures.

Enfin, il est important de souligner que notre engagement envers la recherche vise aussi à mieux servir nos étudiants en leur offrant une excellente formation aux premiers et deuxièmes cycles ainsi qu'un meilleur tremplin vers les études supérieures ou le marché du travail.

LA FORMATION DE PREMIER CYCLE

En 2012, Michael Childs, alors vice-principal académique, a déposé au Sénat le rapport du *Ad Hoc Committee on Liberal Education at Bishop's University*. Le comité avait le mandat de revoir les façons dont l'Université remplissait sa mission première, et de faire des recommandations pour assurer les résultats attendus.

Le comité a réaffirmé les buts globaux de notre formation de premier cycle : la préparation à une vie valorisante pour l'individu, à la vie professionnelle, ainsi qu'à la citoyenneté engagée.

Les programmes de Bishop's visent à atteindre ces buts en permettant à l'étudiant d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'étude particulier, tout en développant des compétences transversales qui lui serviront, quels que soient ses parcours personnel et professionnel :

- la communication orale et écrite ;
- le raisonnement quantitatif ;
- le raisonnement moral ;
- le développement de l'esprit critique ;

- les capacités de créativité, de résoudre des problèmes, de s'adapter ;
- les connaissances informatiques ;
- les connaissances sociales et culturelles ;
- la connaissance des enjeux du développement durable.

Le comité a également recommandé que l'atteinte des buts de notre formation fasse partie intégrale de l'évaluation cyclique des départements et programmes à l'Université Bishop's.

Un objectif central du nouveau plan stratégique pour 2019-2024 est de s'assurer que les étudiants développent les compétences clés qui résisteront à l'épreuve du temps et les préparent non seulement à leur premier emploi, mais également à leur cinquième emploi, et à des emplois qui n'ont pas encore été inventés.

PRÉVENIR ET COMBATTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

En septembre 2019, Dominique Pelletier, T.S., est retournée sur le campus pour une deuxième année consécutive dans son rôle de Sexual Assault Response Coordinator (SARC). Comme la violence sexuelle continue d'être présente sur les campus universitaires du Québec, l'Université Bishop's a jugé bon de renouveler le contrat de Mme Pelletier en août 2020 et d'en faire un poste permanent. La SARC vient donc tout juste de débiter sa troisième année dans son rôle axé sur la prévention et l'éducation en matière de violences à caractère sexuel. Dans le cadre de son mandat, la SARC continue aussi d'offrir de l'accompagnement et de l'aide aux victimes de violence sexuelle depuis son bureau situé dans le département des services aux étudiants (*Student Services*). L'approche principalement utilisée par la SARC est une intervention féministe intersectionnelle qui reconnaît les discriminations simultanées affectant les groupes marginalisés et les femmes, prône l'inclusion et aide les victimes à reprendre leur pouvoir après une agression sexuelle. Pour un sommaire des activités entreprises en 2019-20, consultez l'annexe I.

LES UNIVERSITÉS DE LA MAPLE LEAGUE

Comme nous le mentionnons au début de ce texte, les universités au Canada qui ressemblent le plus à Bishop's sont les universités Acadia et St. Francis Xavier en Nouvelle-Écosse, et Mount Allison au Nouveau-Brunswick.

Au mois de mai 2013, nous avons annoncé une collaboration avec ces universités, ayant des buts communs à la fois pédagogiques et administratifs (La Ligue U4). Entre autres :

- l'enrichissement de l'offre de cours à nos étudiants ;
- l'appui aux collaborations entre nos enseignants, que ce soit sur la recherche ou pour perfectionner les pédagogies ;
- l'organisation d'initiatives collaboratives, tour à tour sur chacun de nos campus, axées sur l'expérience étudiante ;
- le partage de pratiques exemplaires pour les universités résidentielles de premier cycle ; et
- l'analyse comparative - « benchmarking ».

En novembre 2016, la Ligue U4 a annoncé qu'elle adoptait un nouveau nom : Les universités de *la Maple League*.

Nous avons installé les supports technologiques nécessaires pour permettre à un étudiant sur un campus à suivre un cours dans une autre université. Si une université ne propose pas un cours particulier, les étudiants et étudiantes intéressés pourront participer à un cours qui se tiendra sur un autre campus, et engager un dialogue direct avec le professeur comme s'ils ou elles étaient dans la même pièce. Cela permettra à nos universités de maintenir leur modèle commun : un environnement d'apprentissage intime tout en augmentant leurs offres de cours. À l'automne 2016 et à l'hiver 2017, les étudiants de Bishop's ont pu apprendre le grec avec un professeur de Mount Allison. Au printemps 2017, 2018 et 2019, Bishop's a offert aux étudiants des quatre universités d'étudier Shakespeare avant de se rendre au festival de Shakespeare à Stratford en Ontario pour assister aux pièces jouées en plus d'avoir la chance de rencontrer les réalisateurs, les acteurs et les artisans.

Le 1er juillet 2018, Jessica Riddell, professeure agrégée au département d'études anglaises à l'Université Bishop's et titulaire de la chaire *Stephen A. Jarislowsky* d'excellence en enseignement de premier cycle, a été nommée directrice générale des universités de la Maple League.

Le 21 avril 2020, la Maple League a annoncé que les quatre universités ont signé un protocole d'entente qui encourage les étudiants à suivre des cours, en mettant l'accent sur l'apprentissage en ligne et les communautés d'apprentissage virtuelles, à travers les quatre établissements, sans les processus administratifs souvent lourds associés au transfert de crédits d'autres universités.

Au cœur de cette collaboration interinstitutionnelle se trouve un engagement commun envers une formation de premier cycle extraordinaire. Au cours des deux dernières années, la Maple League a identifié les défis et a commencé de démanteler les obstacles structurels qui pourraient entraver les échanges d'étudiants interinstitutionnels pour les cours en personne et en ligne. En vertu de ce protocole d'entente, un certain nombre d'obstacles logistiques ont été résolus pour les étudiants.

ENCOURAGER LES JEUNES ANGLOPHONES À POURSUIVRE LEUR CARRIÈRE AU QUÉBEC

Comparativement à d'autres groupes linguistiques au Canada, les Québécois d'expression anglaise présentent une tendance nettement plus élevée à quitter leur province de naissance pour s'installer dans une autre province canadienne ou ailleurs. Moins de la moitié des Québécois d'expression anglaise continuent de résider dans leur province de naissance.

Cette tendance présente des défis pour la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec et prive également la province d'un bon nombre de travailleurs qualifiés. Le Québec investit dans ces jeunes gens, mais ne profite pas toujours de leur talent ni de leur contribution à la société si l'étudiant quitte la province. Un facteur important dans la décision de rester ou de quitter la province est la recherche d'emplois et/ou la poursuite des études. Le Bishop's Forum a

été instauré par l'Université Bishop's pour encourager les jeunes anglophones à poursuivre leur carrière au Québec.

Le Bishop's Forum : institut en leadership civique

Depuis quatre ans, le Bishop's Forum, un Institut d'été en leadership civique, a lieu sur le campus pendant une semaine à mi-août grâce au Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 du Secrétariat de la jeunesse. Les jeunes Québécois et Québécoises de langue anglaise, de 18 ans à 26 ans viennent de tous les coins du Québec y inclut Nunavik.

L'objectif du Forum est de faire comprendre aux jeunes comment fonctionnent certaines grandes institutions québécoises, comme l'Assemblée nationale, les partis politiques, les organismes communautaires et à but non lucratif et les médias, et de donner aux jeunes non seulement un sens de ce que c'est que de travailler dans ces grands secteurs, mais aussi comment influencer le changement.

Le programme est réparti sur cinq jours. Les journées sont divisées en séances plénières, ateliers, espaces de rencontres et de réseautage et activités sociales. Les jeunes sont divisés en petits groupes pour discuter plus en profondeur des sujets abordés et pour développer leur projet qui sera présenté à une commission parlementaire la dernière journée du Forum.

En raison de la pandémie COVID-19, nous avons organisé un Forum virtuel en août 2020. Le Comité organisateur, composé d'anciens participants de Forum, a recommandé une programmation étalée sur quatre jours. Les différents éléments appréciés par les participants, tels que les rencontres intimes avec les conférenciers et le développement et la présentation d'un projet en avant d'une commission parlementaire ont été retenues et ont été très appréciées par les participants.

Depuis ses débuts, plus de 150 jeunes leaders y ont participé avec l'appui d'une quarantaine de mentors qui les ont épaulés. Les jeunes Québécois et Québécoises de langue anglaise sont partis avec une compréhension plus approfondie de leur place au Québec et du rôle que chacun et chacune peuvent jouer dans son futur.

INFRASTRUCTURES

Grâce aux subventions accrues du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le Plan quinquennal d'investissements et du Fond d'investissement stratégique, nous avons fait du progrès important en ce qui concerne l'entretien différé :

- nous complétons actuellement une rénovation majeure de notre Pavillon des services aux étudiants ainsi que de notre pavillon académique Hamilton contenant la salle principale des serveurs informatiques
- nous débuterons les travaux liés à la rénovation d'un bâtiment historique (Divinity House) pour créer un espace de rencontre autochtone et un centre de ressources

Au mois d'août 2019, nous avons souligné l'ouverture officielle de nos laboratoires et notre serre qui ont été complètement rénovés, situés dans notre pavillon académique Johnson. Ce projet de rénovation a été financé par le gouvernement du Québec ainsi que par le gouvernement fédéral via le Fonds d'investissement stratégique.

Résidences

La vie en résidence est un aspect intégral de la mission de l'Université Bishop's et de l'expérience étudiante. Environ 70 % de nos étudiants de première année y résident, et une proportion importante, environ 24 % y restent pour une deuxième année. La rénovation et la construction de résidence étudiante ne sont pas admissibles aux subventions du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur via le Plan quinquennal d'Investissements, elles doivent être complètement autofinancées.

À une exception près, nos résidences datent des années cinquante et soixante. À l'instar de beaucoup d'organismes publics, nous ne les avons pas entretenues de façon adéquate au fil des décennies et nous n'avons pas créé de fonds de rénovation. Nous avons utilisé les surplus générés par nos services auxiliaires, dont les résidences, pour remplacer en partie les revenus pour université de taille modeste qui n'étaient pas au rendez-vous. La subvention de la fonction enseignement, aidée par les surplus dégagés par d'autres secteurs d'activités, nous a permis d'équilibrer notre budget de fonctionnement. Nous ne pouvons plus reporter l'entretien de nos résidences : nous devons nous y attaquer. Nous évaluons l'entretien différé entre 50 et 55 M\$, avant les coûts de financement. Nous devons également avoir créé un fonds de rénovations afin que ce problème ne se reproduise pas dans le futur.

Nous avons formé un comité ad hoc du Conseil des gouverneurs pour développer un plan pour les résidences de l'Université, tant de la perspective de leur contribution à la vie étudiante que de la perspective du financement. Nous avons adopté la norme de l'industrie de la construction, à savoir que nous rénovons les bâtiments lorsque le coût de rénovation ne dépasse pas 70 % du coût de remplacement.

La rénovation de trois de nos résidences a déjà été complétée : 5,6 M\$ pour le Pavillon Abbott-Hall terminée au printemps 2016; 6,8 M\$ pour la modernisation du Pavillon Kuehner-Hall finalisée au printemps 2018; et environ 7,2 M\$ pour le Pavillon Munster-Hall terminé au courant de cet été. Ces trois projets ont été réalisés en respectant le délai et le budget prévus. Nous sommes optimistes que ces logements rénovés nous permettront d'attirer des étudiants durant l'année scolaire ainsi qu'un plus grand nombre des touristes et des conférences sur notre campus au cours de l'été.

Au printemps 2021, nous allons procéder à la construction d'une nouvelle résidence étudiante pour remplacer le Pavillon MacKinnon-Hall dont le coût de rénovation dépasserait largement le 70 % du coût d'une construction neuve. Le budget pour ce projet est estimé à 16 M\$.

Pour les deux derniers Pavillons, Norton et Pollack Hall, datant de 1954, une analyse préliminaire démontre des coûts de rénovations très élevés, dépassant les 70% du coût de remplacement. La faculté de musique, incluant la salle de spectacle Bandeen Hall, est située entre ces deux Pavillons qui forment à leur trois, qu'un bâtiment au sens du code du bâtiment. Ce multiple usage au sein d'un même bâtiment rend un projet de rénovation très complexe avec les normes actuelles. Il ne serait pas judicieux d'investir autant dans une résidence de style traditionnel qui n'est plus ce que les étudiants recherchent en termes de style de logement. De plus, ces deux Pavillons sont situés en plein cœur du Quad académique de l'Université. L'Université Bishop's voudrait transformer au moins un de ces Pavillons, Norton Hall, en espace académique et de recherche.

Bibliothèque et carrefour des ressources éducatives

L'Université Bishop's a amélioré de façon importante les services et les ressources qu'offre sa bibliothèque. Ces services et ressources visent non seulement les étudiants et le corps professoral de notre Université, mais également le Cégep Champlain et les communautés d'expression anglaise de Sherbrooke et des Cantons-de-l'Est.

La bibliothèque est au cœur de l'information, de l'expertise et de la technologie dont chaque étudiant a besoin pour réussir son programme d'études. Dans sa structure précédente, notre bibliothèque ne répondait plus aux besoins de sa clientèle. L'édifice était mal adapté au mode actuel d'apprentissage collaboratif par le biais de ressources numériques. Pour mieux desservir les communautés pour lesquelles la bibliothèque est une ressource importante, nous devons offrir à nos étudiants, nos chercheurs et la communauté des espaces dynamiques équipés des dernières technologies, qui permettent une collaboration efficace et facilitent la recherche de pointe.

Cette rénovation importante de la bibliothèque d'un montant de 14 M\$ pour l'édifice et environ 2 M\$ pour les équipements technologiques a été possible avec l'aide financière des divers paliers gouvernementaux et de la communauté Bishop's:

- le gouvernement fédéral, par le biais du Fonds d'investissement stratégique et du protocole de financement de l'enseignement en langue de la minorité et en langue seconde (7 M\$);
- le gouvernement du Québec, par le biais du Plan quinquennal d'investissement du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (5,5 M\$ annoncés en 2015-16); et
- la Fondation de l'Université Bishop's (3,5 M\$).

L'amélioration de la bibliothèque de l'Université constituait un des piliers de notre campagne de levée de fonds de l'ordre de 3.5 M\$. Ces dons incluent une contribution d'un million de dollars sur dix ans de la part de nos étudiants.

Le 28 octobre 2019, Catherine Lavallée-Welch, la Bibliothécaire en chef de notre université, a accepté le Prix Architecture 2019 de bibliothèques et de centres d'archives du Québec, en compagnie de l'architecte Eric Pelletier de Lemay Architectes, pour la transformation de notre

bibliothèque en une Bibliothèque et Carrefour des ressources éducatives moderne. Ce prix a été décerné à Montréal lors du Congrès des professionnels et professionnelles de l'information.

Le prix, qui est remis sur une base biannuelle, fait rayonner les réalisations architecturales de bibliothèques et de centres d'archives. Le processus d'évaluation comprend des visites incognito de membres du jury qui tiennent compte de critères tels que les solutions innovantes et pratiques apportées à l'utilisation des espaces, l'esthétisme et la qualité du concept architectural, l'intégration de mesures de protection de l'environnement, ainsi que l'amélioration des services offerts aux usagers.

Dans sa décision, le jury a noté que la remise du prix 2019 se fondait sur l'intégration harmonieuse de l'édifice avec le campus et la forêt environnante, l'emphase sur la lumière naturelle, ainsi que sur les espaces confortables et plaisants centrés sur l'étudiant.

Laboratoires d'enseignement et de recherche, incluant une serre au toit

Nos laboratoires scientifiques sont situés dans un pavillon académique nommé Johnson qui a été bâti en 1860 et agrandi en 1965. Une première phase de rénovation des laboratoires avait été complétée en 2010 grâce au financement de 5,98 M\$:

- le gouvernement fédéral (2,2 M\$);
- le gouvernement du Québec (PQI) (3,3 M\$);
- la Fondation de l'Université Bishop's (0,2 M\$) ; et
- les fonds opérationnel (0,2 M\$).

Nous avons célébré officiellement l'ouverture de la deuxième phase de la rénovation du bâtiment Johnson, complétant la rénovation des laboratoires et de la serre située au toit, le 30 août 2019. Ce projet a été possible grâce au financement reçu du Fonds stratégique pour l'innovation et par le biais du Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI) du MEES:

- le gouvernement fédéral (3,2 M\$);
- le gouvernement provincial (3,5 M\$);
- le PQI (2,3 M\$); et
- la Fondation de l'Université Bishop's (0,3 M\$).

Certains de ces laboratoires scientifiques d'enseignement sont également utilisés par les professeurs et étudiants du CEGEP Champlain.

Pavillon des services aux étudiants

Nous complèterons en 2020-21 la rénovation de notre Pavillon des services aux étudiants formés de trois bâtiments datant des années 1960. Cette rénovation facilitera l'accessibilité aux services pour les étudiants et nous permettra d'actualiser les systèmes et fonctionnalités des bâtiments aux normes d'aujourd'hui. Ce pavillon, une fois rénové et les services offerts réorganisés, abritera les services d'inscription, d'admission et de recrutement ainsi que le service d'impression qui était auparavant localisé dans un autre bâtiment.

Centre de ressources et Espace de rencontre pour les autochtones

En octobre 2019, le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a annoncé que le Gouvernement du Québec, par le biais d'une subvention en capital additionnelle du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQI), fournirait 5,9 M\$ des 6,9 M\$ nécessaires pour rénover et rééquiper Divinity House.

Divinity House a été construite il y a 127 ans et évacuée il y a trois ans à cause de déficiences structurelles. Nous faisons face à la perspective profondément décourageante d'être contraints de démolir l'édifice. Cela aurait représenté une perte incalculable pour le patrimoine historique et architectural de Bishop's.

La vocation du bâtiment deviendra un espace de rencontre autochtone et un centre de ressources qui inclurait un espace de rassemblement privé pour les étudiants autochtones de l'Université Bishop's et du CÉGEP Champlain avec un appartement qui pourrait être utilisé par des aînés autochtones en visite, des bureaux pour les conseillers au support aux étudiants autochtones et liaison communautaire et pour les professeurs et un espace d'exposition pour promouvoir l'histoire et la culture du peuple abénaquis. Le bâtiment comprendrait également des bureaux, des salles de classe et des salles de conférence à l'usage de tous nos professeurs et étudiants afin que le bâtiment soit un espace accueillant qui serait ouvert à tous et contribuerait à la réconciliation et à la compréhension.

Notre vision consiste en ce que ce Centre devienne non seulement un espace pour les étudiants autochtones, mais est aussi un endroit où autochtones et non-autochtones, ainsi que les membres de la communauté, puissent se réunir pour apprendre ensemble et les uns des autres.

Cette vision a été développée sur la base de consultations avec les étudiants autochtones de l'Université Bishop's et du CÉGEP Champlain, ainsi que des représentants des communautés autochtones avec lesquelles nous avons établi des relations. Nous nous sommes également inspirés des meilleures pratiques d'autres universités au Canada. Nous prévoyons lancer l'appel d'offres pour la construction en janvier 2021. La construction devrait débuter vers la fin du printemps 2021. Les travaux devraient durer environ un an, et le Centre devrait être prêt à ouvrir ses portes à l'automne 2022.

FINANCES ET VIABILITÉ FINANCIÈRE

2008-2016

Au mois de février 2009, nous avons élaboré un plan de redressement sur dix ans de concert avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Nous prévoyions équilibrer le budget en augmentant l'effectif étudiant de façon importante, augmentant ainsi les revenus, et en contrôlant nos dépenses.

Nous avons respecté les objectifs dans notre plan de redressement pour les exercices 2008-09 à 2012-13 et avons réussi à équilibrer notre budget de fonctionnement en 2013-14 en dépit des compressions de subventions imposées au secteur de l'enseignement supérieur.

Pour l'Université Bishop's, qui était déjà en mode austérité depuis 2008, les compressions ont créé une crise. Nous avons réussi à atteindre les objectifs de notre plan de redressement 2008 et à équilibrer notre budget en 2013-14 en reportant des dépenses, y inclut des dépenses stratégiques pour pallier l'entretien différé de nos résidences, pour l'achat de livres et bases de données pour notre bibliothèque et pour le renouvellement de systèmes informatiques. Mais nous ne pouvions plus continuer à le faire.

L'Université a donc malheureusement replongé dans un déficit en 2016-17. De ce fait, nous avons travaillé avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de mettre l'Université sur une piste qui permettait d'assurer sa viabilité financière.

Plan de redressement 2016-2020

En décembre 2016, nous avons obtenu l'approbation de notre plan de redressement 2016-2020.

L'Université prévoyait atteindre un déficit opérationnel de l'ordre de 10 M\$ en 2020 si le statu quo était maintenu. L'Université a créé un groupe de travail incluant des représentants du corps professoral pour identifier des pistes de solutions, autant pour générer de nouveaux revenus que pour améliorer son efficacité.

Suivant les recommandations de ce groupe de travail, nous avons identifié des initiatives totalisant plus de 6 M\$. Près d'un tiers de ce montant dépendait des résultats de négociations de conventions collectives. Le plan de redressement de l'Université Bishop's prévoyait le gel des échelles salariales en 2015-16, et des augmentations des échelles de 1 % pour chacune des quatre années subséquentes, 2016-17 à 2019-20.

Les conventions collectives avec les professeurs permanents, les bibliothécaires, les chargés de cours et les employés de soutien ont été signées à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire prévue dans notre plan de redressement.

Nous avons aussi demandé l'aide du Ministère pour identifier des sources de financement pour une valeur de 7 M\$ en démontrant, par une analyse, que l'Université Bishop's recevait une part beaucoup moins importante du financement des universités de taille modeste comparée aux cinq autres établissements qui en bénéficient. Nous sommes très heureux que le Ministère ait identifié 4 M\$ de subvention additionnelle en 2017-18 pour aider à la viabilité financière de l'Université Bishop's :

- 2 M\$ supplémentaire pour notre mission particulière;

- 1 M\$ de soutien additionnel pour couvrir les coûts de base pour administrer l'Université (les cinq autres petites universités en région ont également reçu ce montant supplémentaire);
- Un financement supplémentaire annoncé dans le budget du Québec pour 2017 estimé à 300 000 \$ en 2017-18, 700 000 \$ en 2018-19 et à 1 M\$ en 2019-20.

Refonte de la formule de financement des universités

La formule de financement a été revue en profondeur et le résultat se fera sentir progressivement dès 2018-19 jusqu'à son implantation complète prévue en 2023-24.

L'impact financier estimé de ce changement est positif pour l'Université Bishop's. En somme, l'Université recevra les 7 M\$ de financement additionnel demandé au Ministère dans notre plan de redressement 2016-2020, et de ce fait, nous devrions pouvoir 1) équilibrer nos budgets de fonctionnement pour les cinq prochaines années et, 2) assurer que les objectifs fixés de croissance des revenus et de contrôle des coûts établis dans le plan soient respectés.

L'objectif du plan 2016-20 d'un retour à l'équilibre dès 2017-18 a été respecté et l'Université a réussi à équilibrer son budget pour l'année 2019-20 et ce malgré les effets négatifs sur nos revenus de résidence subis en mars et avril 2020 dû à la pandémie de la COVID-19.

Au cours de l'année 2019, l'Université a élaboré son nouveau plan stratégique 2019-24 et a effectué son premier exercice de gestion intégrée des risques. Ces deux importantes étapes forgeront les priorités stratégiques des cinq prochaines années, et de ce fait, informeront l'allocation des ressources budgétaires.

Développement socioéconomique régional

En décembre 2018, le gouvernement a annoncé un investissement de 7,5 M\$ pour les petites universités en région pour soutenir le développement régional et le rapprochement entre les universités et les entreprises. La totalité de cette somme a été partagée entre les petites universités régionales excluant la région des Cantons-de-l'Est.

Suite à cette annonce, l'Université Bishop's a travaillé de concert avec l'Université de Sherbrooke pour faire reconnaître le rôle régional des Cantons-de-l'Est. Nous avons été heureux d'apprendre que le Ministère a reconnu ce rôle pour les deux universités de la région de Sherbrooke en leur octroyant 2 M\$ (1 M\$ pour chaque institution) de la somme totale de 15 M\$ disponible à cette fin en 2019-20. Cette subvention, récurrente et indexée annuellement, a été distribuée de la façon suivante entre les universités régionales :

• Région de l'Abitibi-Témiscamingue	
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	3,3 M\$
• Région de Saguenay	
Université du Québec à Chicoutimi	3,3 M\$
• Région de l'Outaouais	
Université du Québec en Outaouais	1,5 M\$
• Région du Bas-Saint-Laurent	
Université du Québec à Rimouski	3,3 M\$
• Région de Trois-Rivières	
Université du Québec à Trois-Rivières	1,5 M\$
• Région de Sherbrooke (*)	
Université de Sherbrooke et Université de Bishop's	2,0 M\$

(*) Chacune des universités disposera de 1 M\$

Défis financiers à venir

Malgré les progrès dans le financement universitaire, d'importants défis demeurent affectants toutes les universités et plus particulièrement l'Université Bishop's.

- *L'écart de financement entre les universités canadiennes et celles du Québec.*

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) a démontré l'écart de financement qui persiste entre les universités canadiennes et celles du Québec. Il était chiffré à 850 M\$ en 2013. Malgré les récents réinvestissements dans l'enseignement supérieur, un écart important persiste.

- *Le niveau d'indexation des subventions ne suit pas la vitesse de croissance des salaires et autres dépenses.*

Depuis quelques années, les universités du Québec ne reçoivent pas le niveau d'indexation nécessaire applicable aux subventions de fonctionnement pour couvrir les augmentations salariales (indexation et progression) ainsi que l'inflation des autres coûts. Dans un contexte où la formule de financement varie avec l'augmentation de la clientèle étudiante et qu'une université connaît une croissance d'effectifs étudiants, la situation demeure gérable. Par contre, lorsque la croissance du nombre d'étudiants stagne et même devient négative, cette indexation insuffisante crée des défis financiers importants pour les universités.

- *Remboursement du déficit accumulé*

Le financement gouvernemental additionnel de 7 M\$ devrait permettre à l'Université d'équilibrer son budget au cours des années. Cependant, il nous permettra peu ou pas de rembourser notre déficit accumulé qui a atteint environ 13 M\$ à la fin de l'exercice financier 2019-20. Dans le contexte des taux d'intérêt actuels, il n'y a pas d'urgence à rembourser le déficit accumulé, mais cette situation constitue néanmoins une menace pour la viabilité financière de l'Université. L'Université devra évaluer ce risque et continuer à travailler avec le Ministère pour identifier des moyens pour réduire cette dette causée par le sous-financement des dernières années.

- *Financement des universités de taille modeste*

Les universités de taille modeste font face à des défis financiers particuliers, en raison des coûts fixes associés à l'opération d'une université et des possibilités restreintes d'économies d'échelle. La formule de financement actuelle prévoit un financement additionnel, des enveloppes dédiées aux universités de taille modeste sises en région, pour permettre aux établissements de faire face à ces défis. Depuis l'introduction de ce financement en 2001-02, l'Université Bishop's a reçu une part beaucoup moins importante de ces enveloppes que les cinq autres établissements qui en bénéficient et ce sous-financement persiste malgré le réinvestissement suivant la refonte de la formule de financement en 2018-19 et l'ajout de l'enveloppe pour le rôle régional en 2019-20. Nous continuerons de travailler avec le Ministère de l'Enseignement supérieur pour obtenir un financement adéquat et équitable pour notre Université.

- *Régime de retraite*

Nous avons constaté un déficit de 28 M\$ lors de l'évaluation de notre régime de retraite au 31 décembre 2015, et ce en dépit d'une série de modifications faites au régime en 2013 qui avait fait baisser le coût du service courant de 25 %. Les coûts du régime s'élevant à 31 % de la masse salariale au 31 décembre 2015, nous étions tenus par la Loi 75 de négocier des réductions de coûts en deçà de 22,8 %. Nous avons réussi à le faire avec l'aide d'un arbitre qui a livré sa décision finale en novembre 2018. Malgré la restructuration du régime suivant la décision de l'arbitre, notre régime de retraite demeure fragile considérant les rendements du marché qui sont très faible et le fait que nous avons un fond de pension mature, c'est-à-dire qu'environ 60 % des membres sont retraités ou inactifs.

III. ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Afin de bien servir tous ceux qui s'intéressent à la performance de nos universités, les indicateurs selon lesquels cette performance est évaluée devront tenir compte non seulement de la mission d'enseignement, de recherche et de service à la communauté que poursuivent toutes les universités, mais aussi de la mission particulière de chacun des établissements qui composent le réseau universitaire québécois.

Plusieurs indicateurs de base servant à mesurer la réussite des programmes universitaires de premier cycle sont utilisés depuis la mise en place des premiers « contrats de performance » il y a dix ans. De telles mesures sont importantes, mais nous éclairent peu au sujet de la qualité de l'expérience d'apprentissage de nos étudiants.

Nous proposons que l'évaluation des programmes repose sur les critères qui font partie de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (*National Survey of Student Engagement*).

Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPÉ)

L'Enquête nationale sur la participation étudiante, créée par des chercheurs de la *University of Indiana*, est actuellement le mode d'évaluation de l'expérience d'apprentissage des étudiants de premier cycle le plus répandu et le plus respecté en Amérique du Nord. Les critères d'évaluation, qui ont fait l'objet d'études rigoureuses, sont basés sur la participation de l'étudiant à un certain nombre d'activités pédagogiques et parascolaires qui correspondent avec la réussite.

Selon les résultats pour les universités canadiennes du sondage ENPÉ de 2015, Bishop's se classait parmi les meilleurs 10 % des universités en Amérique du Nord sur les cinq indicateurs globaux : l'apprentissage de niveau supérieur, l'apprentissage en collaboration, la qualité des interactions avec les pairs, l'accompagnement en milieu universitaire et l'interaction entre étudiants et professeurs.

Classement annuel

Depuis l'année scolaire 2015-2016, l'Université Bishop's trône au premier ou deuxième rang du *Maclean's University Rankings* quant à la satisfaction étudiante dans la catégorie des universités offrant principalement des programmes de premier cycle. En 2017, *Maclean's* a également proclamé l'Université Bishop's comme étant la meilleure institution universitaire au Canada en matière de satisfaction étudiante, et ce, quelle que soit la taille ou l'offre académique des universités. De plus, Bishop's a raflé les honneurs de l'université canadienne la plus recommandée par les étudiants, grâce à un sondage mené par Campus Rankings auprès de 40 000 étudiants canadiens. Ce sondage fut publié sur le site Web de Huffington Post Canada en octobre 2017.

Prix 3M pour l'excellence en enseignement supérieur et le leadership

Chaque année, la Société pour l'avancement de la pédagogie en enseignement supérieur octroie dix prix 3M à travers le Canada à des enseignants sélectionnés pour l'excellence et le leadership

en enseignement au niveau universitaire ainsi que dix autres à des étudiants qui ont démontré un leadership extraordinaire dans le cadre de la vie étudiante.

Jessica Riddell, professeure titulaire au Département de langue et littérature anglaises à l'Université Bishop's, fut récipiendaire d'un des prix 3M en 2015. De plus, Jason Earl (étudiant de troisième année en sciences de l'éducation), Chloé Soucy (étudiante de quatrième année en anglais et en éducation), Ethan Pohl (étudiant de quatrième année en sociologie) et Maxime Jacques (étudiant de troisième année en administration des affaires) ont été lauréats du Prix national d'excellence 3M pour étudiants en 2015, 2018 et 2019 respectivement.

IV. LES DÉFIS À RELEVER

Au cours des dernières décennies, les structures de financement des universités ont incité les universités à accorder une importance grandissante à la formation de deuxième et troisième cycles aux dépens de la formation de premier cycle. Les universités sont poussées par ces incitatifs financiers à opter pour une augmentation du nombre d'étudiants inscrits, parfois dans des circonstances qui pourraient nuire à la qualité de l'enseignement au baccalauréat.

Les défis auxquels les Québécois seront confrontés au cours des décennies à venir sont en large mesure imprévisibles. Les jeunes feront face à des changements rapides et occuperont probablement des emplois qui n'existent même pas aujourd'hui ainsi que plusieurs métiers tout au long de leur carrière. Afin de nous assurer de former nos jeunes pour relever des défis inconnus, il faut maintenir, voire rehausser, la qualité de la formation de premier cycle, ainsi que le choix de modèles de formation que nous leur offrons. La mise en valeur de la formation de premier cycle est un investissement qui rapportera certainement à long terme.

La plupart des diplômés de premier cycle ne poursuivront pas des études supérieures ; ils débiteront plutôt leur vie professionnelle dans un contexte où des habiletés d'apprentissage sont essentielles pour leur réussite. Dans un tel contexte, l'éducation de premier cycle se doit d'être la plus complète possible. De plus, la qualité de la formation de premier cycle a une influence directe sur la qualité des formations de deuxième et troisième cycles. En lésinant sur la formation au baccalauréat, nous créons des lacunes que nos diplômés devront éventuellement combler afin de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

Aux États-Unis les universités offrant uniquement une formation de premier cycle sont beaucoup plus nombreuses et mieux connues. Ces universités produisent toutes proportions respectées, deux fois plus de doctorants en sciences pures et sociales que le font les grandes universités¹. Bref, tout semble indiquer qu'une formation de premier cycle de qualité constitue le meilleur tremplin pour les scientifiques et les chercheurs de l'avenir sur lesquels notre santé économique dépend.

Si nous croyons que nous devons faire de l'éducation notre première priorité au Québec, il faudra créer des forums pour débattre de façon rigoureuse et profonde des grandes questions entourant la qualité de la formation universitaire ainsi que du financement des établissements qui la prodiguent. Nous devons réfléchir à des enjeux tels que :

- le niveau de financement que nous devons assurer à nos établissements afin qu'ils puissent offrir une formation de qualité reconnue à l'échelle internationale, quelle que soit leur mission particulière;

¹ <http://www.norc.org/NR/rdonlyres/ADA68082-6FD6-4A18-8043-CD885E390298/0/sed2003.pdf>

Hoffer, T.B., L. Selfa, V. Welch, Jr., K. Williams, M. Hess, J. Friedman, S.C. Reyes, K. Webber, and I. Guzman-Barron. 2004. *Doctorate Recipients from United States Universities: Summary Report 2003*. Chicago: National Opinion Research Center

- le partage des coûts de l'éducation entre l'état, les étudiants et leur famille, et les autres secteurs de la société;
- le support requis pour assurer le succès de nos étudiants dans leur étude et leur carrière : les saines habitudes de vie, la santé mentale, les accommodements, l'apprentissage par expérience, le développement de compétences transversales, etc.
- les catégories de coûts fixes qui devraient être financés, quelle que soit la taille de l'établissement ; et
- le meilleur moyen d'assurer un financement adéquat et équitable pour les petites universités telles que Bishop's.

Dans notre plan stratégique, nous prévoyons développer un nombre restreint de nouveaux programmes de premier et de deuxième cycle afin de nous permettre d'augmenter nos effectifs jusqu'à une taille assurant une santé financière plus durable. De plus, ces programmes seront uniques et innovateurs; nous ne voulons pas offrir ce que les autres universités offrent. Le système d'approbation des nouveaux programmes de grade, auquel toutes les universités sont soumises, est extrêmement lourd et lent. Un processus qui prend entre 2 et 3 ans après l'approbation des instances universitaires internes crée des obstacles importants pour les institutions qui veulent et doivent innover pour répondre aux besoins et intérêts de la génération actuelle de jeunes et des employeurs. De plus, ce processus long et complexe pose des défis particuliers pour Bishop's qui n'a pas le soutien interne nécessaire pour naviguer ce long processus dont toutes les autres universités québécoises profitent.

Pandémie de la COVID-19

Il est encore tôt pour identifier toutes les conséquences de la pandémie la COVID-19. Nous savons par contre déjà qu'il y aura une diminution marquée du nombre d'étudiants internationaux au Québec qui aura pour effet de réduire les revenus des services auxiliaires et des droits de scolarité des universités. Pour l'Université Bishop's, nous craignons que les impacts financiers soient plus importants que pour les autres étant donné la proportion élevée de nombre de lits de résidences que nous avons ainsi que notre nombre d'étudiants internationaux dérèglementés.

Bishop's détient le pourcentage le plus important de places en résidence par rapport à son nombre d'étudiants en résidence de toutes les universités québécoises. Par exemple, Concordia compte 46 000 étudiants et Bishop's 2 700 mais toutes les deux possèdent environ 600 lits. Les étudiants en résidence sont une source significative de revenus pour Bishop's, tant par les loyers qu'ils paient que des sommes qu'ils dépensent en services alimentaires. Les universités s'étaient entendu qu'une portion de la compensation gouvernementale devait être distribuée en fonction du nombre de lits et non seulement toute répartie au prorata des allocations de base (enseignement, soutien à l'enseignement et terrains & bâtiments). Nous avons été très déçus de l'approche retenue et espérons que celle proposée soit reconsidérée.

Nous continuons de croire que la déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux était une décision judicieuse de politique publique. Cependant, Bishop's affiche un pourcentage beaucoup plus élevé d'étudiants internationaux dérèglementés que la plupart

des autres universités québécoises. Par conséquent, la difficulté pour les étudiants internationaux de venir au Québec pourrait avoir un impact significatif sur nos finances cette année. Nous demanderions que le gouvernement en tienne compte pour déterminer les niveaux de soutien financier qu'il fournira aux universités.

Nom de l'établissement : BISHOP'S UNIVERSITY													Date : 31 octobre 2020								
													Page 1 de 8								
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques								
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS																					
		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)																			
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020									
Étudiant																					
Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.																			
EEETP au 1er cycle	EEETP																				
EEETP au 2e cycle	EEETP																				
EEETP au 3e cycle	EEETP																				
Effectif étudiant total	n																2,865	2874	2,940		
Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n																2,466	2462	2,443		
Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n																297	215	225		
Effectif étudiant au 1er cycle	%																96%	93.15%	91%		
Effectif étudiant au 2e cycle	n																102	197	272		
Effectif étudiant au 2e cycle	%																4%	6.85%	9%		
Effectif étudiant au 3e cycle	n																				
Effectif étudiant au 3e cycle	%																				
Effectif étudiant internationaux	n																552	617	748		
Effectif étudiant internationaux	%																19.27%	21.47%	25%		
Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n																51	33	24		
Stagiaires postdoctoraux	n																				
Résidents en médecine	n																				
Enseignants-chercheurs																					
Nombre de professeurs récemment embauchés	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.								3	4	5									
Hommes	n									2	1	4									
Femmes	n									1	3	1									
Nombre de professeurs au 1er octobre (total)	n									123	121	128									
Nombre de professeurs réguliers	n									113	110	113									
Hommes	n									68	66	69									
Femmes	n									45	44	44									
Nombre de professeurs non réguliers	n									10	11	15									
Hommes	n									5	4	9									
Femmes	n									5	7	6									
Nombre de chargés de cours au 1er octobre	n									168	142	145									
Hommes	n									95	80	84									
Femmes	n									73	62	61									
Nombre moyen de cours par professeur	n															5.80	5.76	5.21			
Nombre moyen de cours par chargé de cours	n																	2.60	1.65	2.35	
Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n																				
Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n																				
Ratio EETP / professeur	EETP																				
Cours donnés par les professeurs	%								70	70	66										
Cours donnés par les chargés de cours	%								30	30	34										
Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%								0	0	0										
		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)																			
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020									
Professeurs selon le secteur disciplinaire																					
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	68.00	66.00	69.00									
Sciences de la santé	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.								-	-	-									
Sciences pures	n									11.00	11.00	12.00									
Sciences appliquées	n									10.00	10.00	12.00									
Arts	n									6.50	6.50	7.00									
Lettres	n									7.00	6.00	5.00									
Sciences humaines	n									21.00	20.00	20.00									
Éducation	n									4.50	4.50	4.00									
Droit	n									-	-	-									
Administration	n									8.00	8.00	9.00									
Autres	n									-	-	-									

Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	45.00	44.00	44.00	
Sciences de la santé	n									-	-	-	
Sciences pures	n									6.00	6.00	6.00	
Sciences appliquées	n									1.00	1.00	1.00	
Arts	n									1.00	1.00	1.00	
Lettres	n									7.00	6.00	7.00	
Sciences humaines	n									14.00	15.00	15.00	
Éducation	n									6.00	7.00	6.00	
Droit	n									-	-	-	
Administration	n									10.00	8.00	8.00	
Autres	n									-	-	-	
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	113.00	110.00	113.00	
Sciences de la santé	n									-			
Sciences pures	n									17.00	17.00	18.00	
Sciences appliquées	n									11.00	11.00	13.00	
Arts	n									7.50	7.50	8.00	
Lettres	n									14.00	12.00	12.00	
Sciences humaines	n									35.00	35.00	35.00	
Éducation	n									10.50	11.50	10.00	
Droit	n									-	-	-	
Administration	n									18.00	16.00	17.00	
Autres	n									-	-	-	
		Année universitaire (Effectif par secteur disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)											
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire													
Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sciences de la santé	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.								n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences pures	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences appliquées	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Arts	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Lettres	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences humaines	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Éducation	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Droit	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Administration	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Autres	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sciences de la santé	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences pures	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences appliquées	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Arts	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Lettres	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences humaines	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Éducation	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Droit	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Administration	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Autres	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sciences de la santé	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences pures	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences appliquées	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Arts	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Lettres	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Sciences humaines	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Éducation	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Droit	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Administration	n									n.d.	n.d.	n.d.	
Autres	n									n.d.	n.d.	n.d.	

	Nom de l'établissement : BISHOP'S UNIVERSITY														Date : 31 octobre 2020						
	I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques								
	INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS																				
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										JM 2020-09-17								
	1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020							
105	Hommes		n	0	0	0	0	0	0	0	0	1094	1092	1067							
106	Sciences de la santé		n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0									
107	Sciences pures		n																94	87	91
108	Sciences appliquées		n																59	70	83
109	Arts		n																33	39	36
110	Lettres		n																55	50	46
111	Sciences humaines		n																380	410	402
112	Éducation		n																72	65	80
113	Droit		n																0		
114	Administration		n																355	349	310
115	Autres		n																46	22	19
116	Femmes		n	0	0	0	0	0	0	0	0	1376	1385	1386							
117	Sciences de la santé		n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0									
118	Sciences pures		n																147	137	153
119	Sciences appliquées		n																14	16	18
120	Arts		n																87	74	65
121	Lettres		n																110	134	116
122	Sciences humaines		n																463	556	568
123	Éducation		n																249	237	245
124	Droit		n																0		
125	Administration		n																248	216	207
126	Autres		n																58	15	14
127	Total		n	0	0	0	0	0	0	0	0	2470	2477	2453							
128	Sciences de la santé		n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0									
129	Sciences pures		n																241	224	244
130	Sciences appliquées		n																73	86	101
131	Arts		n																120	113	101
132	Lettres		n																165	184	162
133	Sciences humaines		n																843	966	970
134	Éducation		n																321	302	325
135	Droit		n																0		
136	Administration		n																603	565	517
137	Autres		n																104	37	33
				Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																	
	1er cycle - Autres sanctions		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020							
138	Hommes		n	0	0	0	0	0	0	0	0	119	92	83							
139	Sciences de la santé		n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0									
140	Sciences pures		n																0	5	1
141	Sciences appliquées		n																0	4	3
142	Arts		n																2		4
143	Lettres		n																17	3	2
144	Sciences humaines		n																4	14	13
145	Éducation		n																0	1	0
146	Droit		n																0		
147	Administration		n																4	14	19
148	Autres		n																92	51	41
149	Femmes		n	0	0	0	0	0	0	0	0	174	108	132							
150	Sciences de la santé		n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0									
151	Sciences pures		n																0	7	17
152	Sciences appliquées		n																1	1	1
153	Arts		n																4	1	6
154	Lettres		n																20	10	15
155	Sciences humaines		n																9	25	36
156	Éducation		n																0	3	4
157	Droit		n							0											

158	Administration	n									3	27	23	
159	Autres	n									137	34	30	
160	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	293	200	215	
161	Sciences de la santé	n									0			
162	Sciences pures	n									0	12	18	
163	Sciences appliquées	n									1	5	4	
164	Arts	n									6	1	10	
165	Lettres	n									37	13	17	
166	Sciences humaines	n									13	39	49	
167	Éducation	n									0	4	4	
168	Droit	n									0			
169	Administration	n									7	41	42	
170	Autres	n									229	85	71	
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
	2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
171	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	45	101	155	
172	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0			
173	Sciences pures	n									6	7	5	
174	Sciences appliquées	n									24	78	137	
175	Arts	n									0			
176	Lettres	n									0			
177	Sciences humaines	n									0			
178	Éducation	n									15	16	13	
179	Droit	n									0			
180	Administration	n									0			
181	Autres	n									0			
182	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	51	93	107	
183	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0			
184	Sciences pures	n									1	1		
185	Sciences appliquées	n									8	22	38	
186	Arts	n									0			
187	Lettres	n									0			
188	Sciences humaines	n									0			
189	Éducation	n									42	70	69	
190	Droit	n									0			
191	Administration	n									0			
192	Autres	n									0			
193	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	96	194	262	
194	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0			
195	Sciences pures	n									7	8	5	
196	Sciences appliquées	n									32	100	175	
197	Arts	n									0			
198	Lettres	n									0			
199	Sciences humaines	n									0			
200	Éducation	n									57	86	82	
201	Droit	n									0			
202	Administration	n									0			
203	Autres	n									0			
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
	2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
204	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2	7	
205	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0			
206	Sciences pures	n									0	2	7	
207	Sciences appliquées	n									5			
208	Arts	n									0			
209	Lettres	n									0			
210	Sciences humaines	n									0			
211	Éducation	n									0			
212	Droit	n									0			

[illegible]

		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
270	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
271	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.											
272	Sciences pures	n												
273	Sciences appliquées	n												
274	Arts	n												
275	Lettres	n												
276	Sciences humaines	n												
277	Éducation	n												
278	Droit	n												
279	Administration	n												
280	Autres	n												
281	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
282	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.											
283	Sciences pures	n												
284	Sciences appliquées	n												
285	Arts	n												
286	Lettres	n												
287	Sciences humaines	n												
288	Éducation	n												
289	Droit	n												
290	Administration	n												
291	Autres	n												
292	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
293	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.											
294	Sciences pures	n												
295	Sciences appliquées	n												
296	Arts	n												
297	Lettres	n												
298	Sciences humaines	n												
299	Éducation	n												
300	Droit	n												
301	Administration	n												
302	Autres	n												
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
	Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
303	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,139	1,193	1,222	
304	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0			
305	Sciences pures	n												
306	Sciences appliquées	n												
307	Arts	n												
308	Lettres	n												
309	Sciences humaines	n												
310	Éducation	n												
311	Droit	n												
312	Administration	n												
313	Autres	n												
314	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1427	1478	1493	
315	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0			
316	Sciences pures	n												
317	Sciences appliquées	n												
318	Arts	n												
319	Lettres	n												
320	Sciences humaines	n												
321	Éducation	n												
322	Droit	n												
323	Administration	n												
324	Autres	n												
325	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	2566	2671	2715	
326	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.								0			

327	Sciences pures	n										248	232	249								
328	Sciences appliquées	n																				
329	Arts	n																				
330	Lettres	n																				
331	Sciences humaines	n																				
332	Éducation	n																				
333	Droit	n																				
334	Administration	n																				
335	Autres	n																				
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																			
	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020									
336	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	125	94	90									
337	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.									0										
338	Sciences pures	n																	0	7	8	
339	Sciences appliquées	n																	5	4	3	
340	Arts	n																	2		4	
341	Lettres	n																	17	3	2	
342	Sciences humaines	n																	4	14	13	
343	Éducation	n																	0	1	0	
344	Droit	n																	0			
345	Administration	n								5	14	19										
346	Autres	n								92	51	41										
347	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	174	109	135									
348	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.									0										
349	Sciences pures	n																	0	8	20	
350	Sciences appliquées	n																	1	1	1	
351	Arts	n																	4	1	6	
352	Lettres	n																	20	10	15	
353	Sciences humaines	n																	9	25	36	
354	Éducation	n																	0	3	4	
355	Droit	n																	0			
356	Administration	n								3	27	23										
357	Autres	n								137	34	30										
358	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	299	203	225									
359	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.									0										
360	Sciences pures	n																	0	15	28	
361	Sciences appliquées	n																	6	5	4	
362	Arts	n																	6	1	10	
363	Lettres	n																	37	13	17	
364	Sciences humaines	n																	13	39	49	
365	Éducation	n																	0	4	4	
366	Droit	n																	0			
367	Administration	n								8	41	42										
368	Autres	n								229	85	71										
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)																			
	Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020									
369	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1,264	1,287	1,312									
370	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.									0										
371	Sciences pures	n																	100	101	104	
372	Sciences appliquées	n																	88	152	223	
373	Arts	n																	35	39	40	
374	Lettres	n																	72	53	48	
375	Sciences humaines	n																	384	424	415	
376	Éducation	n																	87	82	93	
377	Droit	n																	0			
378	Administration	n								360	363	329										
379	Autres	n								138	73	60										
380	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	1601	1587	1628									
381	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.									0										

382	Sciences pures	n								148	146	173		
383	Sciences appliquées	n								23	39	57		
384	Arts	n								91	75	71		
385	Lettres	n								130	144	131		
386	Sciences humaines	n								472	581	604		
387	Éducation	n								291	310	318		
388	Droit	n								0				
389	Administration	n								251	243	230		
390	Autres	n								195	49	44		
391	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	2865	2874	2940	
392	Sciences de la santé	n								0				
393	Sciences pures	n								248	247	277		
394	Sciences appliquées	n								111	191	280		
395	Arts	n								126	114	111		
396	Lettres	n								202	197	179		
397	Sciences humaines	n								856	1005	1019		
398	Éducation	n								378	392	411		
399	Droit	n								0				
400	Administration	n								611	606	559		
401	Autres	n								333	122	104		

Nom de l'établissement : BISHOP'S UNIVERSITY																	Date : 31 octobre 2020			
I. Éléments d'information																	II. Observations		III. Remarques	
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE																	Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade			
	Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017				
Taux de réussite des études de baccalauréat																				
402	Persévérance après 1 an	%	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.													84%				
403	Diplomation après 6 ans	%														74%				
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																				
404	Sciences de la santé	%	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.										n.a.							
405	Sciences pures	%											57%							
406	Sciences appliquées	%											65%							
407	Arts	%											96%							
408	Lettres	%											63%							
409	Sciences humaines	%											78%							
410	Éducation	%											83%							
411	Droit	%											n.a.							
412	Administration	%											70%							
413	Autres	%											0%							
Taux de réussite des études de 2e et de 3e cycles																				
414	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.													100%				
415	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%														100%				
416	Diplomation au doctorat après 8 ans	%											n.a.							

		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																		
		Unité	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017			
	Réussite des études de baccalauréat																			
417	Persévérance après 1 an	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.														563			
418	Diplomation après 6 ans	n															445			
	Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																			
419	Sciences de la santé	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.																	
420	Sciences pures	n															39			
421	Sciences appliquées	n															11			
422	Arts	n															21			
423	Lettres	n															30			
424	Sciences humaines	n															163			
425	Éducation	n															93			
426	Droit	n																		
427	Administration	n															88			
428	Autres	n															0			
	Réussite des études de 2e et de 3e cycles																			
429	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	n	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.														1			
430	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	n															7			
431	Diplomation au doctorat après 8 ans	n															n.a.			
	Durée moyenne des études au baccalauréat																			
432	Sciences de la santé	an	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.																	
433	Sciences pures	an															4.0			
434	Sciences appliquées	an															3.7			
435	Arts	an															3.9			
436	Lettres	an															3.9			
437	Sciences humaines	an															3.8			
438	Éducation	an															3.5			Excluded 1 year BED program
439	Droit	an																		
440	Administration	an															3.5			
441	Autres	an																		
442	Ensemble des secteurs	an															3.7			
	Durée moyenne des études de maîtrise																			
443	Sciences de la santé	an	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.																	
444	Sciences pures	an															3.0			
445	Sciences appliquées	an															2.4			
446	Arts	an																		
447	Lettres	an																		
448	Sciences humaines	an																		
449	Éducation	an															3.7			
450	Droit	an																		
451	Administration	an																		
452	Autres	an																		
453	Ensemble des secteurs	an															3			
	Durée moyenne des études de doctorat																			
454	Sciences de la santé	an	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.																	
455	Sciences pures	an																		
456	Sciences appliquées	an																		
457	Arts	an																		
458	Lettres	an																		
459	Sciences humaines	an																		
460	Éducation	an																		
461	Droit	an																		
462	Administration	an																		

463	Autres	an								
464	Ensemble des secteurs	an								

	Nom de l'établissement : BISHOP'S UNIVERSITY													Date : 31 octobre 2020					
												Page 4 de 8							
	I. Éléments d'information		II. Observations									III. Remarques							
	INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL																		
			Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)																
	Effectif régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019							
465	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	160	147	0	Le data pour 2018-19 sera acheminé dès qu'il est prêt						
466	Direction	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.							8	7								
467	Professeurs	n															65	61	
468	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n															4	2	
469	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n															0	0	
470	Gérance	n															10	10	
471	Personnel professionnel	n															17	15	
472	Personnel technique	n															9	6	
473	Personnel de bureau	n															9	13	
474	Personnel de métiers et services	n															38	33	
475	Personnel périphérique de soutien	n														0	0		
476	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	148	151	0							
477	Direction	n								8	6								
478	Professeurs	n														39	39		
479	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n														7	2		
480	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n														0	1		
481	Gérance	n														11	8		
482	Personnel professionnel	n														28	41		
483	Personnel technique	n														8	9		
484	Personnel de bureau	n														33	34		
485	Personnel de métiers et services	n														13	11		
486	Personnel périphérique de soutien	n														1	0		
487	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	308	277	0							
488	Direction	n								16	13								
489	Professeurs	n														104	100		
490	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n														11	5		
491	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n														0	0		
492	Gérance	n														21	18		
493	Personnel professionnel	n														45	35		
494	Personnel technique	n														17	15		
495	Personnel de bureau	n														42	47		
496	Personnel de métiers et services	n														51	44		
497	Personnel périphérique de soutien	n														1	0		
			Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)																
	Effectif non régulier selon la catégorie de personnel	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019							
498	Hommes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
499	Direction	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.																
500	Professeurs	n																	
501	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n																	
502	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n																	
503	Gérance	n																	
504	Personnel professionnel	n																	
505	Personnel technique	n																	
506	Personnel de bureau	n																	
507	Personnel de métiers et services	n																	
508	Personnel périphérique de soutien	n																	
509	Femmes	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
510	Direction	n																	
511	Professeurs	n																	

512	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											
513	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n											
514	Gérance	n											
515	Personnel professionnel	n											
516	Personnel technique	n											
517	Personnel de bureau	n											
518	Personnel de métiers et services	n											
519	Personnel périphérique de soutien	n											
520	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
521	Direction	n											
522	Professeurs	n											
523	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n											
524	Personnel périphérique d'ens. ou de rech.	n											
525	Gérance	n											
526	Personnel professionnel	n											
527	Personnel technique	n											
528	Personnel de bureau	n											
529	Personnel de métiers et services	n											
530	Personnel périphérique de soutien	n											
	Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	
531	Total	n	0	0	0	0	0	0	0	117	108	0	
532	Hommes	n	En orangé : Les données passées avaient été fournies par le MEES à partir de Sysper l'année dernière.							69	67		
533	Femmes	n											

	Nom de l'établissement : BISHOP'S UNIVERSITY												Date : 31 octobre 2020
													Page 5 de 8
	I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques
	DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT												
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
	Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
	A. Produits												
534	Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	26,292	28,463	28,971	
535	Subvention du MES (515)	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.							25,898	28,208	28,706	
536	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$								184	18	15	
537	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$								210	237	249	
538	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$								-	-	-	
539	Produits provenant des étudiants	k\$	0	0	0	0	0	0	0	17,952	19,662	21,290	
540	Droits de scolarité (401)	k\$								6,180	6,340	5,575	
541	Montants forfaitaires réglemantés des étudiants étrangers (402)	k\$								3,780	4,967	587	
542	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$								4,023	4,276	4,432	
543	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$								374	467	7,178	
544	Cotisations des étudiants (455)	k\$								2,004	2,106	2,183	
545	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$								1,120	1,085	1,062	
546	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$								471	420	273	
547	Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	12,040	12,885	12,420	
548	Intérêts et dividendes (435)	k\$								-	-		
549	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$								-	-		
550	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$								-	-		
551	Produits provenant dune fondation (446)	k\$								808	1,515	1,179	
552	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$								313	277	432	
553	Gains sur vente de placement (526)	k\$								-	-		
554	Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$								-	-	-	
555	Ventes externes (460)	k\$								9,711	9,927	9,600	
556	Autres produits (466, 470)	k\$								1,208	1,165	1,208	
557	Total des produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	56,283	61,009	62,681	
	B. Charges												
558	Masse salariale	k\$	0	0	0	0	0	0	0	29,115	30,439	32,593	
559	Direction	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.							2,036	2,381	2,670	
560	Gérance	k\$								1,470	1,764	1,663	
561	Enseignants-chercheurs	k\$								12,587	12,496	13,353	
562	Chargés de cours	k\$								2,243	2,426	2,487	
563	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$								359	334	400	
564	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$								314	366	552	
565	Personnel professionnel non enseignant	k\$								3,362	3,307	3,795	
566	Personnel de soutien technique	k\$								1,782	1,964	1,922	
567	Personnel de soutien de bureau	k\$								2,107	2,364	2,632	
568	Personnel de métier et ouvrier	k\$								2,855	3,037	3,119	
569	Avantages sociaux (700)	k\$								8,863	8,492	9,105	
570	Autres charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	12,570	12,516	12,829	
571	Avantages sociaux futurs (704)	k\$								(314)	(499)	30	
572	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$								(170)	(165)	(71)	
573	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$								-	-	-	
574	Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$								-	-	-	
575	Formation et perfectionnement (710)	k\$								376	392	381	
576	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$								1,159	1,277	1,345	
577	Bourses (735)	k\$								29	32	33	
578	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$								369	384	278	
579	Fournitures et matériel (745)	k\$								1,898	1,921	1,672	

580	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$								3,455	3,471	3,599	
581	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$								2,278	2,193	2,091	
582	Volumes et périodiques (750)	k\$								124	156	44	
583	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$								2,537	2,632	2,633	
584	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$								(1)	4	17	
585	Location-exploitation (830)	k\$								55	91	121	
586	Pertes sur vente de placements (886)	k\$								-	-	-	
587	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$								302	306	424	
588	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$								-	-	-	
589	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$								166	239	21	
590	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$								-	-		
591	Autres charges (860, 870)	k\$								306	83	209	
592	Virements interfonctions (877)	k\$								-	-	-	
593	Ventes internes (878)	k\$								(847)	(865)	(714)	
594	Gains et pertes latents (879)	k\$								113	2	(5)	
595	Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	0	49,815	50,585	53,808	
596	Éléments extraordinaires (880)	k\$											
597	Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	49,815	50,585	53,808	
598	Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	6,469	10,424	8,872	

	Nom de l'établissement : BISHOP'S UNIVERSITY												Date : 31 octobre 2020														
													Page 6 de 8														
	I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques														
	DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS																										
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)																								
	Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020															
	A. Produits																										
599	Subventions	k\$	0	0	0	0	0	0	0	1,756	1,538	2,074															
600	Subvention du Ministère (515)	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.							578	483	890															
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$								334	339	390															
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$								845	715	794															
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$								-	-																
604	Autres produits	k\$	0	0	0	0	0	0	0	3,887	4,036	4,073															
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$								-	-																
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$								-	-																
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$								-	-																
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$								3,416	3,531	3,342															
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$								119	375	365															
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$								-	-																
611	Ventes externes (460)	k\$								-	-																
612	Autres produits (466, 470)	K\$								352	130	366															
613	Total des produits	k\$								0	0	0	0	0	0	0	5,643	5,574	6,147								
	B. Charges																										
614	Masses salariales	k\$	0	0	0	0	0	0	0								1,020	1,054	1,382								
615	Direction	k\$															-	-	-								
616	Gérance	k\$															15	36	8								
617	Enseignants-chercheurs	k\$															155	245	270								
618	Chargés de cours	k\$															-	-	-								
619	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$															45	43	143								
620	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$															-	-	-								
621	Personnel professionnel non enseignant	k\$															-	-	-								
622	Personnel de soutien technique	k\$															805	730	961								
623	Personnel de soutien de bureau	k\$															-	-	-								
624	Personnel de métier et ouvrier	k\$															-	-	-								
625	Avantages sociaux	k\$															157	169	219								
626	Autres charges	k\$															0	0	0	0	0	0	0	4,466	4,351	4,545	
627	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$																						-	-	-	
628	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$																						-	-	-	
629	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$																						-	-	-	
630	Formation et perfectionnement (710)	k\$																						-	-	-	
631	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$																						175	223	228	
632	Bourses (735)	k\$																						2,105	1,823	2,049	
633	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$																						-	-	-	
634	Fournitures et matériel (745)	k\$																						2,087	2,001	2,050	
635	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	-	-	-																						
636	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	7	5	5																						
637	Volumes et périodiques (750)	k\$	2	12	6																						
638	826)	k\$															-	-	-								
639	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$								-	-	-															
640	Location exploitation (830)	k\$								-	-	-															
641	Transfert de coûts indirects (865)	k\$								-	-	-															
642	Pertes sur vente de placements (886)	k\$								-	-	-															

643	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$								-	-	-	
644	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$								-	-	-	
645	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$								-	-	-	
646	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$								-	-	-	
647	Autres charges (860, 870)	k\$								90	286	208	
648	Virements interfonctions (877)	k\$								-	-	-	
649	Ventes internes (878)	k\$								-	-	-	
650	Gains et pertes latents (879)	k\$								-	-	-	
651	Total avant éléments extraordinaires	k\$	0	0	0	0	0	0	0	5,643	5,574	6,147	
652	Éléments extraordinaires (880)	k\$								-	-	-	
653	Total des charges	k\$	0	0	0	0	0	0	0	5,643	5,574	6,147	
654	Résultat de l'exercice	k\$	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-	

	Nom de l'établissement : BISHOP'S UNIVERSITY												Date : 31 octobre 2020
													Page 7 de 8
	I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques
	DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS												
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)										
	Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.							7,573	7,082	10,903	
656	Fonds de fonctionnement	k\$								7,145	8,159	2,854	
657	Fonds avec restrictions	k\$								50	131	108	
658	Fonds de dotation	k\$								-	-	-	
659	Autres fonds, fondations et dons	k\$								1,201	3,248	1,055	
660	Autres sources	k\$								5,866	3,351	-	
661	Total	k\$	0	0	0	0	0	0	0	21,835	21,971	14,920	
	Acquistions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
662	Projets en cours	k\$	En jaune: Les données passées avaient été fournies par le MEES l'année dernière.							18,135	(4,340)	4,240	
663	Terrains	k\$								-	-		
664	Aménagement de terrains	k\$								31	123	11	
665	Bâtiments	k\$								-	-	-	
666	Bâtiments - construction prestigieuse	k\$								-	-	-	
667	Améliorations majeures aux bâtiments	k\$								1,617	23,118	8,534	
668	Améliorations locatives	k\$								-	-	-	
669	Équipements informatiques	k\$								283	668	274	
670	Équipements de communication multimédia	k\$								307	212	99	
671	Mobilier et équipement de bureau	k\$								149	699	59	
672	Autres équipements	k\$								261	377	393	
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$								21	136	105	
674	Documents de bibliothèques	k\$								645	683	771	
675	Manuels pédagogiques	k\$								-	-	-	
676	Matériels roulants	k\$								152	23	120	
677	Réseaux de télécommunications	k\$								-	-	-	
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisistion	k\$								-	-		
679	Autres actifs corporels (note A)	k\$								-	-		
680	Actifs non amortissables	k\$								-	-		
681	Logiciels (note B)	k\$								163	94	66	
682	Développements informatiques (note B)	k\$								71	177	247	
683	Autres actifs incorporels	k\$								-	-	-	
684	TOTAL	k\$	0	0	0	0	0	0	0	21,835	21,971	14,920	

[illegible]

715	Sciences humaines	%											33	
716	Éducation	%											15	
717	Droit	%											0	
718	Administration	%											5	
719	Autres	%											0	
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)											
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	Historique obtenu l'année dernière										8,500	
721	Sciences de la santé	\$											0	
722	Sciences pures	\$											46,575	
723	Sciences appliquées	\$											7,979	
724	Arts	\$											9,000	
725	Lettres	\$											1,000	
726	Sciences humaines	\$											14,280	
727	Éducation	\$											7,402	
728	Droit	\$											0	
729	Administration	\$											8,500	
730	Autres	\$											0	

Systeme d'information financière des universités 2019-2020



16 octobre 2020

Responsable des ressources financières

Date

Isabelle Goyette
Vice-principale Finance et Administration

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	3,820,239	0	0	0	0		3,820,239	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	5,040,747	---	---	---	---		5,040,747	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1,884,451	---	---	---	---		1,884,451	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	7,647,773	220,513	123,780	0	0		7,992,066	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	5,782,839	11,054,381	0	0		16,837,220	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	712,347	86,622	0	0	0		798,969	10
11	Stocks (075)	s/o	79,580	0	---	0	0		79,580	11
	Total de l'actif court terme		19,185,137	6,089,974	11,178,161	\$	\$	\$	36,453,272	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0		\$	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	173,920	0	49,139	0	0		223,059	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	129,740,885	---	---		129,740,885	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	28,930	0	0		28,930	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		19,359,057 \$	6,089,974 \$	140,997,115 \$	- \$	- \$	- \$	166,446,146 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	2,000,000	0	13,676,000	0	0		15,676,000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	239,294	0	0		239,294	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	3,085,602	---	---	---	---		3,085,602	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2,079,831	0	---	0	0		2,079,831	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2,270,808	80,829	3,897,305	0	0		6,248,942	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	4,703,003	0	---	---	0		4,703,003	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0		\$	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	4,008,173	0	0		4,008,173	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	16,837,220	0	0	0	0		16,837,220	33
	Total du passif à court terme		30,976,465	80,829	21,820,772	\$	\$	\$	52,878,066	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	28,675,433	0	0	0	0		28,675,433	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	52,401,555	0	0		52,401,555	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	6,009,145	32,888,523	---	---		38,897,668	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	1,521,341	0	0		1,521,341	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		0	39
40	TOTAL DU PASSIF		59,651,898 \$	6,089,974 \$	108,632,192 \$	- \$	- \$	- \$	174,374,064 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	22,919,780	0	0		22,919,780	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(40,292,841)	---	---	---	---		(40,292,841)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	9,445,143	---	---		9,445,143	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(40,292,841) \$	- \$	32,364,923 \$	- \$	- \$	- \$	(7,927,918) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		19,359,057 \$	6,089,974 \$	140,997,115 \$	- \$	- \$	- \$	166,446,146 \$	48

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	5,575,399	---	---	---	---		5,575,399	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	587,338	---	---	---	---		587,338	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	4,432,168	---	---	---	---		4,432,168	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	149,193	---	---	---	---		149,193	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	7,028,711	---	---	---	---		7,028,711	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---		\$	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	0	---	---	---	---		\$	7
8	Cotisations des étudiants (455)	s/o	2,183,210	---	---	---	---		2,183,210	8
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	1,061,509	---	---	---	---		1,061,509	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	272,795	---	---	---	---		272,795	10
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		21,290,323	\$	\$	\$	\$	\$	21,290,323	11
12	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	28,705,873	889,740	0	---	---		29,595,613	12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	15,391	390,357	1,441,274	0	0		1,847,022	13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	249,405	793,654	12,993	0	0		1,056,051	14
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	0	0	0	0	0		\$	15
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	16
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:										
17	Ministère (530)	s/o	---	---	2,073,596	---	---		2,073,596	17
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	181,947	---	---		181,947	18
19	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	667,209	---	---		667,209	19
20	Autres (533)	s/o	---	---	616,277	---	---		616,277	20
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		28,970,669	2,073,751	4,993,295	\$	\$	\$	36,037,715	21
22	Intérêts et dividendes (435)	s/o	0	0	0	0	0		\$	22
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$	24
25	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	1,178,986	3,342,045	86,215	0	0		4,607,246	25
26	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	432,258	365,145	14,571	0	0		811,974	26
27	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$	27
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$	28
29	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	0	---	---	---	---		\$	29
30	Ventes externes (460)	s/o	9,600,167	0	0	---	0		9,600,167	30
31	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1,208,067	365,579	0	0	0		1,573,646	31
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		12,419,479	4,072,768	100,786	\$	\$	\$	16,593,034	32
33	TOTAL DES PRODUITS		62,680,471 \$	6,146,519 \$	5,094,081 \$	- \$	- \$	- \$	73,921,072 \$	33

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	2,669,762	0	---	---	---		2,669,762	2
3	Gérance	s/o	1,662,592	8,130	---	---	---		1,670,722	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	13,353,133	270,000	---	---	---		13,623,133	4
5	Chargés de cours	s/o	2,486,779	0	---	---	---		2,486,779	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	399,608	143,288	---	---	---		542,896	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	552,282	0	---	---	0		552,282	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	3,795,226	0	---	---	0		3,795,226	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	1,922,311	960,947	---	---	0		2,883,258	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	2,632,068	0	---	---	---		2,632,068	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3,119,283	0	---	---	---		3,119,283	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	9,104,796	218,187	---	---	0		9,322,983	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		41,697,839	1,600,553	\$	\$	\$	\$	43,298,392	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	30,474	---	---	---	---		30,474	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(70,898)	0	---	---	0		(70,898)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	---	---	0		\$	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	---	---	0		\$	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	380,678	0	---	---	0		380,678	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1,345,429	227,857	---	---	0		1,573,286	19
20	Bourses (735)	s/o	33,248	2,049,151	---	---	0		2,082,400	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	278,266	0	0	0	0		278,266	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1,671,630	2,050,364	---	---	0		3,721,993	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	3,599,081	0	---	---	0		3,599,081	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	2,091,289	5,095	0	---	0		2,096,384	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	44,012	5,526	---	---	0		49,538	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2,632,806	0	0	---	0		2,632,806	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	16,755	0	---	---	0		16,755	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	121,282	0	---	---	0		121,282	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	0	---	---	---		\$	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	424,325	0	3,662	---	0		427,987	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	44,907	---	---		44,907	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	21,228	0	2,120,168	0	0		2,141,396	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	0	---	---		\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	5,690,478	---	---		5,690,478	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	10,349	---	---		10,349	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	209,434	207,973	869,833	0	0		1,287,240	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		12,829,038	4,545,966	8,739,398	\$	\$	\$	26,114,402	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(713,993)	0	---	---	0		(713,993)	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	(4,514)	0	1,030,383	0	0		1,025,869	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		12,110,531	4,545,966	9,769,782	\$	\$	\$	26,426,279	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	43
44	TOTAL DES CHARGES		53,808,370	\$ 6,146,519	9,769,782	- \$	- \$	- \$	69,724,671	44
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS										
45	PAR RAPPORT AUX CHARGES		8,872,101	\$ (0)	(4,675,701)	\$ -	- \$	- \$	4,196,401	\$ 45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(35,789,959)	0	28,189,939				(7,600,020)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé		(35,789,959)	\$	28,189,939	\$	\$	\$	(7,600,020)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	62,680,471	6,146,519	5,094,081	0	0	0	73,921,072	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	53,808,370	6,146,519	9,769,782	0	0	0	69,724,671	5
6	Éxcédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		8,872,101	(0)	(4,675,701)	\$	\$	\$	4,196,401	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(4,524,300)	---	---	---	---		(4,524,300)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o							\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	0	0	8,850,685	0	0		8,850,685	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	8,850,685	0	0	0	0		8,850,685	11
12	Sous-total		(4,502,884)	(0)	4,174,984	\$	\$	\$	(327,899)	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(40,292,843) \$	(0) \$	32,364,923 \$	- \$	- \$	- \$	(7,927,919) \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université Bishop's
 Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	5,575,399	---	0	---	0	---	---		5,575,399	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	587,338	---	---	---	---		587,338	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	4,432,168	---	---	---	---		4,432,168	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	149,193	---	---	---	---		149,193	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	0	---	7,028,711	---	0	---	---		7,028,711	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---		\$	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	0	---	---		\$	7
8	Cotisations des étudiants (455)	---	---	0	---	---	2,183,210	---		2,183,210	8
9	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	109,664	27,670	813,734	0	0	110,443	0		1,061,509	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	182,448	11,877	9,538	0	0	0	68,933		272,795	10
11	Total des produits provenant des étudiants	5,867,511	39,547	13,020,680	\$	\$	2,293,653	68,933	\$	21,290,323	11
12	Subventions du Ministère (515)	---	358,898	28,086,298	---	0	260,677	---		28,705,873	12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	15,391	0	0	0	0	0	0		15,391	13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	249,405	0	0	0	0	0	0		249,405	14
15	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16	Total des subventions	264,796	358,898	28,086,298	\$	\$	260,677	\$	\$	28,970,669	16
17	Intérêts et dividendes (435)	---	---	0	---	0	0	0		\$	17
18	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$	18
19	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	0	---	0	0	0		\$	19
20	Produits provenant dune fondation (446)	124,632	125,000	170,513	4,400	0	704,966	49,475		1,178,986	20
21	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	25,760	570	1,089	0	0	364,169	40,671		432,258	21
22	Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$	22
23	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	---	0	0	0		\$	23
24	Ventes externes (460)	32,918	0	31,487	13,372	0	2,131,156	7,391,234		9,600,167	24
25	Autres produits (466, 470)	4,201	149,051	190,286	31,397	0	172,089	661,043		1,208,067	25
26	Total des produits autres	187,512	274,621	393,375	49,168	\$	3,372,380	8,142,424	\$	12,419,479	26
27	TOTAL DES PRODUITS	6,319,818 \$	673,065 \$	41,500,353 \$	49,168 \$	- \$	5,926,710 \$	8,211,356 \$	- \$	62,680,471 \$	27

Université Bishop's
 Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 2

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masses salariales										1
2	Direction	485,988	169,823	1,643,666	0	0	198,472	171,814		2,669,762	2
3	Gérance	0	137,935	347,826	343,509	0	577,744	255,578		1,662,592	3
4	Enseignants-chercheurs	13,208,375	26,857	117,901	0	0	0	0		13,353,133	4
5	Chargés de cours	2,469,384	17,395	0	0	0	0	0		2,486,779	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	305,143	94,464	0	0	0	0	0		399,608	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	234,033	138,086	0	0	0	180,164	0		552,282	7
8	Personnel professionnel non enseignant	186,610	1,149,417	967,108	170,568	0	1,303,648	17,874		3,795,226	8
9	Personnel de soutien technique	339,070	433,588	421,236	38,682	0	501,650	188,085		1,922,311	9
10	Personnel de soutien de bureau	411,482	373,894	1,006,475	98,129	0	345,998	396,091		2,632,068	10
11	Personnel de métier et ouvrier	46,327	0	114,030	2,414,263	0	241,693	302,968		3,119,283	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	4,552,441	837,174	1,363,623	1,075,495	0	843,630	432,432		9,104,796	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	22,238,853	3,378,633	5,981,866	4,140,646	\$	4,193,000	1,764,841	\$	41,697,839	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	30,474	30,474	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avanta	8,294	(5,051)	(43,622)	(6,908)	0	(10,728)	(12,883)		(70,898)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0		\$	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0		\$	17
18	Formation et perfectionnement (710)	291,397	17,113	39,543	4,121	0	23,116	5,389		380,678	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	195,137	7,673	482,692	4,352	0	643,749	11,826		1,345,429	19
20	Bourses (735)	33,248	0	0	0	0	0	0		33,248	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	(49,807)	5,027	160,647	6,202	0	144,636	11,560		278,266	21
22	Fournitures et matériel (745)	338,017	96,840	223,591	202,197	0	610,935	200,049		1,671,630	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	12,321	10,727	38,020	0	0	319,832	3,218,182		3,599,081	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	166,993	366,443	945,583	318,191	0	143,856	150,225		2,091,289	24
25	Volumes et périodiques (750)	0	44,012	0	0	0	0	0		44,012	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	8,570	0	100,230	1,772,574	0	599,975	151,457		2,632,806	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	16,755	0	0	0		16,755	27
28	Location-exploitation (830)	0	0	14,833	29,941	0	20,694	55,813		121,282	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	2,721	152,402	49,114	134,142	0	49,710	36,236		424,325	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	1,527	0	(32,154)	0	0	13,921	37,935		21,228	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	29,460	1,095	177,738	1,140	0	0	0		209,434	34
35	Total des charges autres	1,037,877	696,281	2,156,214	2,482,707	\$	2,559,696	3,865,789	30,474	12,829,038	35
36	Virements interfonctions (877)	30,418	(52,935)	(138,259)	(1,316,133)	0	140,616	1,336,293		\$	36
37	Ventes internes (878)	(625)	16,503	(16,795)	(150,628)	0	(70,381)	(492,067)		(713,993)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	(4,514)	0	0	0	0		(4,514)	38
39	Total avant éléments extraordinaires	23,306,524	4,038,481	7,978,512	5,156,592	\$	6,822,931	6,474,856	30,474	53,808,370	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	23,306,524 \$	4,038,481 \$	7,978,512 \$	5,156,592 \$	- \$	6,822,931 \$	6,474,856 \$	30,474 \$	53,808,370 \$	41

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Subvention du Ministère (515)	0	369,796	0	0	0	0	0	519,944	0		889,740	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	157,086	0	0	0	0	233,272	0		390,357	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	793,654	0	0	0	0	0	0		793,654	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 4	
5	Total des subventions	\$	369,796	950,739	\$	\$	\$	\$	753,215	\$	\$	2,073,751	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 6	
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$ 7	
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 8	
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	2,611,338	79,251	0	173,715	0	0	477,741	0		3,342,045	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	365,145	0	0	0	0	0	0		365,145	10
11	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$ 11	
12	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 12	
13	Autres produits (466, 470)	0	294,363	5,618	0	0	0	0	65,598	0		365,579	13
14	Total des produits autres	\$	2,905,701	450,014	\$	173,715	\$	\$	543,339	\$	\$	4,072,768	14
15	TOTAL DES PRODUITS	- \$	3,275,497 \$	1,400,753 \$	- \$	173,715 \$	- \$	- \$	1,296,554 \$	- \$	- \$	6,146,519 \$	15

Université Bishop's
 Charges par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 4

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masses salariales												1
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	2
3	Gérance	0	0	8,130	0	0	0	0	0	0		8,130	3
4	Enseignants-chercheurs	0	0	270,000	0	0	0	0	0	0		270,000	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	143,288	0	0	0	0	0	0		143,288	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Personnel de soutien technique	0	261,537	405,937	0	10,111	0	0	283,362	0		960,947	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	36,615	140,486	0	1,416	0	0	39,671	0		218,187	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	298,152	967,841	\$	11,526	\$	\$	323,033	\$	\$	1,600,553	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	0	227,857	0	0	0	0	0	0		227,857	18
19	Bourses (735)	0	1,982,502	66,649	0	0	0	0	0	0		2,049,151	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	1,156,361	59,667	0	71,361	4,429	0	695,958	62,588		2,050,364	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	0	0	0	5,095	0	0	0	0		5,095	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	0	0	5,526	0	0	0	0	0		5,526	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	26
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	207,973	0	0	0	0	0	0		207,973	34
35	Total des charges autres	\$	3,138,863	562,146	5,526	76,456	4,429	\$	695,958	62,588	\$	4,545,966	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	\$	3,138,863	562,146	5,526	76,456	4,429	\$	695,958	62,588	\$	4,545,966	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	- \$	3,437,015	\$ 1,529,988	\$ 5,526	\$ 87,982	\$ 4,429	\$ -	\$ 1,018,991	\$ 62,588	\$ -	\$ 6,146,519	\$ 41



KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Université Bishop's

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2019-2020 de l'Université Bishop's (l'« Université ») pour l'exercice clos le 30 avril 2020, ainsi que la note complémentaire, qui comprend un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (ci-après, l'« État du traitement »).

À notre avis, l'État du traitement de l'Université Bishop's pour l'exercice clos le 30 avril 2020 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de l'État du traitement** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'État du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Restrictions quant à l'utilisation

Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université Bishop's et au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « MEES ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université Bishop's et le MEES.

Responsabilités de la direction à l'égard de l'État du traitement

La direction de l'Université est responsable de la préparation de l'État du Traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de l'État du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'État du traitement prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'État du traitement comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de l'État du traitement, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si l'État du traitement représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 3

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada

Le 30 septembre 2020

Nom de l'établissement : Université Bishop's

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2019-2020
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Ministère de l'Enseignement supérieur
Juillet 2020

Nom de l'établissement : Université Bishop's

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure ⁽¹⁾

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)			Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale
				Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	
GOLDBLOOM, MICHAEL	PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER	12	0	298 698	18 068		
TURNBULL, MILES	VICE-PRINCIPAL, ACADÉMIQUE ET RECHERCHE	12	0	182 210	3 296		
GOYETTE, ISABELLE	VICE-PRINCIPALE FINANCE ET ADMINISTRATION	12	0	156 953	4 332		
UGLAND, TRYGVE	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET VICE-PRINCIPAL AUX RELATIONS GOUVERNEMENTALES ET À LA PLANIFICATION	12	0	149 755	3 170		
SCOTT, JACQUELINE	VICE-PRINCIPALE ASSOCIÉE AVANCEMENT	12	0	156 060	3 243		
ANDREWS, NICHOLAS	UNIVERSITAIRE	12	0	141 709	3 188		
ATANASIADIS, IRENE REENA	VICE-PRINCIPAL ASSOCIÉ DES RESSOURCES HUMAINES	12	0				
TURMEL, FRANCINE	DOYENNE, ÉCOLE D'ADMINISTRATION	9	0	153 000	1 052		
MURRAY, MICHELE	DOYENNE, ÉCOLE D'ADMINISTRATION	2	0	159 772	3 221	73 886	
GROGAN, CLAIRE	DOYENNE, ARTS ET SCIENCES	2	0	151 964	1 391	95 642	
HULL, KERRY	DOYENNE, ARTS ET SCIENCES (INTERIM)	10	0	155 169	3 209		
HAIGH, CORINNE	DOYENNE, ARTS ET SCIENCES (INTERIM)	6	0	148 566	3 199		
LINDEN-ANDERSEN, STINE	DOYENNE, ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	12	0	123 971	3 080		
	DOYENNE AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES	12	0	118 763	3 056		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)**Valeur des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés**

Goldbloom, Michael: congé administratif accumulé de 1 an durant le premier contrat de 5 ans. Au 30 avril 2020, il y avait 60 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 100% du montant (\$298,698).

Turnbull, Miles: congé académique accumulé de 6 mois durant le premier contrat de 5 ans et congé académique de 6 mois durant son deuxième mandat de 5 ans. Au 30 avril 2020, il y avait 60 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 100% du montant (\$91,105) et 10 mois d'accumulés sur 60 mois sur son deuxième mandat donnant droit au 17% du montant (\$15,184).

Turmel, Francine: a exercé le droit de son congé académique accumulé de 6 mois, à la fin de son mandat comme doyenne

Murray, Michele: a exercé le droit de son congé académique pour son premier contrat et pour la partie proportionnelle de son deuxième contrat. Ce montant est montré dans la colonne "Indemnité de départ exercée".

Ugland, Trygve: congé académique accumulé de 6 mois durant le contrat de 5 ans. Au 30 avril 2020, il y avait 19 mois d'accumulés sur 60 mois donnant droit à 32% du montant (\$21,336).

Haigh, Corinne: congé académique accumulé de 6 mois durant le contrat de 4 ans. Au 30 avril 2020, il y avait 22 mois d'accumulés sur 48 mois donnant droit à 46% du montant (\$25,660).

Linden-Andersen, Stine: congé académique accumulé de 6 mois durant le contrat de 4 ans. Au 30 avril 2020, il y avait 34 mois d'accumulés sur 48 mois donnant droit à 71% du montant (\$37,812).

Les postes de doyen lorsqu'occupés par un professeur titulaire sont rémunérés de la façon suivante: salaire de base qui suit l'échelle salariale des professeurs plus une prime de 12 000\$.

Nom de l'établissement : Université Bishop's

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services		Le plus élevé	140 461	5 747
		Moyenne	116 749	3 191
		Le moins élevé	101 538	1 269
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	94 533	3 050
		Moyenne	74 728	2 605
		Le moins élevé	57 144	282

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Nom de l'établissement : Université Bishop's

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés ⁽¹⁾1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

Nom, Prénom	Titre du poste occupé	Allocations et frais remboursés	
		Nombre de mois dans la fonction	Valeur (en \$)
GOLDBLOOM, MICHAEL	PRINCIPAL ET VICE-CHANCELIER	12	11 963
TURNBULL, MILES	VICE-PRINCIPAL, ACADÉMIQUE ET RECHERCHE	12	14 747
GOYETTE, ISABELLE	VICE-PRINCIPALE FINANCE ET ADMINISTRATION	12	3 359
UGLAND, TRYGVE	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET VICE-PRINCIPAL AUX RELATIONS	12	5 535
SCOTT, JACQUELINE	VICE-PRINCIPALE ASSOCIÉE AVANCEMENT UNIVERSITAIRE	12	14 527
ANDREWS, NICK	VICE-PRINCIPAL ASSOCIÉ DES RESSOURCES HUMAINES	12	7 355
ATANASIADIS, IRENE REENA	DOYENNE, ÉCOLE D'ADMINISTRATION	9	12 575
TURMEL, FRANCINE	DOYENNE, ÉCOLE D'ADMINISTRATION	2	-
MURRAY, MICHELE	DOYENNE, ARTS ET SCIENCES	2	-
GROGAN, CLAIRE	DOYENNE, ARTS ET SCIENCES (INTERIM)	10	431
HULL, KERRY	DOYENNE, ARTS ET SCIENCES (INTERIM)	6	624
HAIGH, CORINNE	DOYENNE, ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	12	976
LINDEN-ANDERSEN, STINE	DOYENNE AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES	12	19 402

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	8	Le plus élevé	61 780
		Moyenne	10 546
		Le moins élevé	-
Personnel de gérance des emplois de soutien	25	Le plus élevé	24 649
		Moyenne	2 977
		Le moins élevé	-

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Règle budgétaire 2.1.13)

Activités	Description	Montant
Embauche de Dominique Pelletier	Embauche d'une ressource professionnelle à temps plein à titre de coordonnatrice aux interventions d'agression sexuelle. Tâches et responsabilités : - Soutien et suivi individuel et de groupe pour étudiant(e)s, corps professoral et employé(e)s en lien avec l'agression sexuelle; - Développer des stratégies et créer des plans opérationnels et promotionnels pour l'éducation, la formation et la prévention de la violence sexuelle; - Créer, coordonner et faciliter les programmes et les initiatives qui augmentent la sensibilisation et la réponse efficace à la violence sexuelle; - Développer et maintenir des relations avec des groupes et des organisations qui soutiennent les victimes de violence sexuelle et favoriser l'équité, sur le campus et dans la région de l'Estrie; - Recueillir et rapporter des données complètes sur les divulgations de violence sexuelle sur le campus tout en suivant des lignes directrices strictes en matière de confidentialité concernant la maintenance, l'utilisation et la diffusion de ces données;	69 282 \$
Conférence-discussion « <i>Can I Kiss You</i> »	Atelier conférence sur le consentement, la prévention et l'intervention face aux situations de violences à caractère sexuel en milieu universitaire. Le <i>Students' Representative Council</i> a participé au financement de l'activité.	7 750 \$
Total		77 032 \$
Montant de la subvention		55 200 \$

Sommaire des activités – 2019-20

Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel

En juillet 2019, l'Université avait été avisée que sa politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel devait être modifiée pour être conforme à la loi 151 sur la prévention et la lutte contre la violence sexuelle dans les établissements d'enseignement supérieur, LRQ, chapitre P-22.1. La version originale de notre politique manquait de clarté sur les points suivants: mention spécifique des personnes les plus à risque; mention spécifique de la formation obligatoire et annuelle exigée du personnel et du corps professoral; et des mesures de sécurité spécifiques visant à réduire la violence sexuelle (y compris les améliorations aux infrastructures). En septembre 2019, la *Sexual Assault Response Coordinator (SARC)* a apporté tous les ajouts et clarifications nécessaires à la politique en se basant sur les recommandations du gouvernement. La nouvelle version de la politique fût approuvée et publiée par le Conseil des gouverneurs le 27 septembre 2019.

Statistiques : Signalements et plaintes

Conformément à la loi, la SARC a la responsabilité de comptabiliser tous les signalements et plaintes officielles d'agression sexuelle. De septembre 2019 à juin 2020, quatre signalements d'agression sexuelle ont été faits auprès de la SARC et du département de la sécurité. Pour sa part, la directrice des services juridiques Marie-Josée Dufour a reçu trois plaintes formelles d'agression sexuelle au cours de l'année académique 2019-2020

Activités de formation pour le personnel et les enseignants

En janvier 2020, la formation "*It Takes All of Us/Ça nous concerne tous*" acquise en 2018 de l'Université Concordia fût offerte en ligne à tous les dirigeants de l'Université Bishop's. Cette formation obligatoire axée sur la prévention de la violence sexuelle a aussi été déployée aux professeurs, bibliothécaires et autres membres du personnel en mars 2020. En date du 29 septembre 2020, 24 % des professeurs et bibliothécaires avaient complété la formation; 68 % des membres du personnel avaient complété la formation, et 78 % des dirigeants de l'Université l'avaient complétée. Le 29 septembre 2020, un atelier optionnel organisé par la SARC fût offert en ligne par Éducaloi. Cette formation visait à mieux reconnaître les crimes en lien avec les violences sexuelles et mieux comprendre les grandes étapes du processus judiciaire lorsqu'une personne porte plainte. Treize employés provenant de divers départements (incluant *Health Services*, *Student Services*, *Legal* et *Athletics*) ont participé. Une deuxième session a été offerte au personnel le 8 octobre 2020.

Activités de formation pour les étudiants

Pour la rentrée scolaire de 2020 et suite à la demande de Jordi Hepburn, conseillère aux étudiants, la SARC a organisé un atelier pour le département de *Peer Support*, un tout nouveau service de soutien émotionnel offert aux étudiants par des étudiants. La formation, offerte le 28 août 2020, avait pour but de préparer tous les *Peer Supporters* à recevoir des dévoilements d'agression sexuelle et d'y répondre adéquatement. Le même atelier a été donné aux

coordonnateurs de la vie en résidence et certains membres de l'association étudiante de l'Université Bishop's, *Student Representatives' Council*, le 1er septembre. Cette année, à cause de la COVID-19, la formation « *Can I Kiss You?* » de Mike Domitrz qui est obligatoire pour tous les nouveaux étudiants a dû être offerte en ligne le 6 septembre. Pour ce qui est de la formation « *It Takes All of Us/Ça nous concerne tous* », l'université compte l'offrir en ligne à tous les étudiants de l'Université Bishop's durant l'année scolaire 2020-2021.

Collaborations sur le campus

Le 24 septembre 2019 et le 10 octobre 2019, la SARC a rencontré Anika Malone, l'étudiante responsable de la marche annuelle « Take Back the Night » en préparation pour l'évènement. La SARC a participé à la marche à Lennoxville le 24 octobre 2019 et le Service de Police de Sherbrooke était aussi présent pour assurer la sécurité des marcheurs. Le 6 décembre 2019, la SARC a organisé une veillée pour l'anniversaire de Polytechnique dans la chapelle St. Mark's du campus avec l'aide de Jesse Dymond, l'aumônier de l'Université Bishop's et du CÉGEP Champlain.

Depuis le mois de mai 2020, la SARC travaille avec les deux étudiantes maintenant responsables des groupes de soutien de SASH (*Sexual Assault Support & Healing*) pour s'assurer que les rencontres pourront avoir lieu en automne 2020. Le premier groupe de soutien de SASH a été offert en personne sur le campus aux victimes d'agression sexuelle le 30 septembre 2020, et les rencontres auront lieu à chaque deux semaines pour le reste de la session.

Partenariats avec des ressources externes

Le 20 septembre 2019, la SARC a participé à une manifestation contre les violences à caractère sexuel organisée par CALACS Estrie à Sherbrooke. Une visite des bureaux du CALACS a aussi été faite le 2 octobre 2019 avec Stéphanie Ménard, ce qui a permis à la SARC de rencontrer tout le personnel et se familiariser avec les services offerts par l'organisme. Le 4 février 2020, la SARC a eu la chance de rencontrer l'agente Caroline Hamel du SPS à la station de police de Sherbrooke. Mme Hamel est assignée aux enquêtes criminelles et travaille avec son chien KANAK, un animal de soutien émotionnel disponible pour les victimes d'agression sexuelle résidant dans les Cantons-de-l'Est. La rencontre a permis à la SARC d'en apprendre plus sur le processus de plainte dans les cas d'agression sexuelle. Enfin, la SARC a eu une rencontre téléphonique avec Mme Kathy Lambert de CAVAC Sherbrooke le 2 mars 2020 pour discuter des différents types de soutien offerts aux victimes d'actes criminels.

Mesures de sécurité mises en place sur le campus

En ce qui concerne les ajustements aux infrastructures qui avaient pour but de rendre notre campus plus sécuritaire, il est important de noter que plusieurs lecteurs d'accès par carte ont été installés à l'intérieur et l'extérieur de la bâtisse *Marjorie Donald* où sont situés les bureaux nouvellement rénovés des services aux étudiants (*Student Services*). De plus, des boutons de panique ont été ajoutés dans tous les bureaux des services aux étudiants.



Registrar's Office / Bureau du registraire

Le 14 octobre 2020

Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue de La Chevrotière
Québec (Québec)
G1R 5A5

À l'attention de: Catherine Bouchard

Objet : Reddition de compte sur la reconnaissance des acquis et des compétences pour l'année 2019-20

Madame,

Tel que défini dans Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec : la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche visant à permettre à un individu d'obtenir la reconnaissance officielle de ses acquis scolaires ou expérientiels réalisés avant son admission dans un programme d'études universitaires.

Pour l'année 2019-20 l'Université Bishop's a observé une légère diminution dans les demandes de RAC qui parviennent surtout des étudiants universitaires, collégiaux et étrangers qui transfèrent chez nous en mi-parcours.

Le montant alloué de 57,600\$ à l'Université a servi principalement à développer et poursuivre ses efforts en accessibilité des services et amélioration de la qualité des processus en matière de RAC. Ce soutien est grandement apprécié. Plus précisément, nous travaillons actuellement à :

- Maintenir une base de données;
- Développer un processus sans papier (dépôt électronique centrale et partage de documents intra-universitaire)
- Continuer de documenter et former le Service des admissions et le Registrariat – qui agira à titre de formateur pour les directeurs de programme;
- Agrandir notre expertise pour être en mesure de bien évaluer plus de reconnaissances expérientielles.

Pour l'année académique 2019-20, l'Université Bishop's a su appliquer les sommes reçues en matière de RAC en analysant 6,894 cours pour soutenir approximativement 1,337 étudiants. Le Tableau 1, à la page suivante, présente la ventilation des allocations salariales aux dossiers de RAC pour l'équipe du Bureau du Registrariat.

Il est à noter que les directeurs de programme sont mis à contribution pour l'évaluation des dossiers de RAC, mais que pour des raisons logistiques, il est difficile d'évaluer le coût de leur implication, tout comme les dépenses administratives (correspondance interinstitution, papeterie, etc.).

Tableau 1: Sommaire des activités de Reconnaissance des acquis et des compétences 2019-2020

Type de RAC	Trimestre	# Cours	Temps (HRS)/ Cours	Total heures	Total allocation
Reconnaissance de crédits /Transfert de cours	ET19	144	0,20	28,80	980,42
	AU19	4719	0,20	943,80	32 129,04
	HI20	1019	0,20	203,80	6 937,80
Exemptions	ET19	7	0,17	1,19	40,51
	AU19	518	0,17	88,06	2 997,76
	HI20	82	0,17	13,94	474,55
Cours hors établissements	ET19	126	0,33	42,00	1 429,77
	AU19	165	0,33	55,00	1 872,32
	HI20	114	0,33	38,00	1 293,60
		6 894	0,21	1 415	48 156

Taux horaire moyen de l'équipe 34,04

Reconnaissance de crédits/ Transfert de cours

Afin de toujours améliorer les services offerts, nous continuons notre plan d'utiliser les sommes pour, entre autres :

- La formation continue en matière des reconnaissances des acquis et reconnaissances expérientielles « PLAR ».
- Une politique de reconnaissance des acquis extrascolaires plus étoffée
- Un portail interactif pour valoriser officiellement le bagage qu'un étudiant peut avoir acquis d'un cours ou de formations diverses et d'expériences variées.

Nous espérons que ce rapport vous sera utile et nous vous prions accepter, Madame, nos meilleures salutations.



Hans Rouleau
Registraire
Bishop's University



Miles Turnbull
Vice-Principal Académique & recherche
Bishop's University

Annexe III_RB 19-20 - 2.1.20 - Plan d'action numérique

Règle Budgétaire 19-20 - RB # 2.1.20

Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur

Rapport d'activités sur l'utilisation de l'allocation spécifique dans le cadre du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur - 2019-20

Priorités d'intervention du MEES	Initiatives	Montant
Volet 1 :	Formation continue du personnel	
	Formation et consultation Office 365	\$7,478
Volet 2 :	Maximisation du rôle des conseillers pédagogiques	
	Soutien aux membres du corps professoral - Sandra Lemieux	\$42,878
	Vidéaste - William Roy	\$26,536
Volet 5:	Renforcement de la sécurité de l'information	
	OKIOK Test de pénétration	\$17,100
	Fortigate Pare-feu de nouvelle génération	\$64,678
	FortiAnaylser	\$10,895
TOTAL		\$169,565

Mandats stratégiques – Règle Budgétaire 2.1.27

Volet 1 : Soutien aux parcours de formation en sciences de l'éducation

Total allocation en 19-20 \$600,000.00

Total utilisé en 19-20 \$149,238.75

Total à utiliser en 20-21 \$450,761.25

Utilisation en 19-20

	19-20
Dépenses liées à la nourriture et au divertissement pour les activités de perfectionnement professionnel des superviseurs de stage; séances d'orientation pour les futurs enseignants et élèves de dernière année	7,107.47
Animation de sessions supplémentaires pour les superviseurs /frais de traduction	575.00
Salaire pour notre poste de session de 10 mois en fondations et méthodes de formation des enseignants avec une expertise en éducation de la petite enfance	84,820.24
Proportion du salaire pour le support administrtve et d'organisation pour travailler sur des projets liés à la fourniture d'un soutien supplémentaire aux étudiants entrants et de retour	17,536.99
Coûts de perfectionnement professionnel supplémentaire pour les superviseurs de stage (allocation et voyage / hébergement)	39,199.05
Total dépenses	149,238.75

Utilisation de la balance en 20-21

	20-21
Développement professionnel supplémentaire pour les superviseurs	45,579.92
Nouveaux certificats d'études supérieures pour les enseignants en exercice (sur le terrain)	187,500.00
Postes de stagiaire	18,228.60
Recherche pour déterminer la faisabilité du cours requis en éducation autochtone	35,750.00
Salaires d'enseignement et autres	181,803.00
Total à utiliser en 20-21	468,861.52